



HAL
open science

Les rythmes scolaires : quelle école pour demain ?

Pascal Derisbourg

► **To cite this version:**

Pascal Derisbourg. Les rythmes scolaires : quelle école pour demain ?. Education. 2014. dumas-01071908

HAL Id: dumas-01071908

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01071908>

Submitted on 7 Oct 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ÉSPÉ Lille Nord de France



MASTER SMEÉF

Sciences et Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation

Spécialité **Professorat des écoles**

Domaine de formation des Sciences Humaines et Sociales

Parcours M2 sans alternance

Année universitaire 2013 – 2014

UE 6 : INITIATION À LA RECHERCHE

SEMESTRE 4

MÉMOIRE

Nom et Prénom de l'étudiant: DERISBOURG PASCAL

Intitulé du rapport: Les rythmes scolaires : quelle école pour demain ?

Prénom et nom du directeur de mémoire: M. Mickaël BERTHE

Site de formation: ESPÉ ARRAS

Section: 1 M2 sans alternance

Services administratifs de l'ÉSPÉ Lille Nord de France

365 bis rue Jules Guesde

BP 50458

59658 Villeneuve d'Ascq cedex

Tel : 03 20 79 86 00

www.espe-inf.fr



Université Lille Nord de France

LES RYTHMES SCOLAIRES : QUELLE ÉCOLE POUR DEMAIN ?

Plan de ce mémoire :

J'ai décidé de mener ce dossier en trois grandes parties :

- Dans le premier chapitre, je ferai un petit rappel sur les rythmes naturels de l'enfant, puis je m'intéresserai aux différents rythmes scolaires en Europe en comparant la France et certains pays Européens pour enfin terminer avec la chronologie des rythmes scolaires d'hier à aujourd'hui.
- Le second chapitre traitera de la nouvelle réforme des rythmes scolaires. J'y détaillerai le décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires qui a été publié le samedi 26 janvier 2013 au Journal Officiel :« Organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires ». Ainsi, je pourrai insister sur les changements concrets envisagés par cette réforme et je terminerai par les questionnaires vierges distribués auprès d'élèves et d'enseignants en commentant chaque question posée.
- Le dernier chapitre consistera en la synthèse d'une étude statistique que j'ai menée. Je ferai un compte rendu et je mettrai en exergue les résultats des enquêtes complétées par des élèves et celles complétées par des professeurs des écoles d'où il en découlera une analyse personnelle.
- En conclusion, je présenterai des témoignages de villes et villages qui ont adopté les rythmes scolaires en 2013.

Mots-clés : Rythme scolaire, apprentissage, activité intellectuelle, O.C.D.E, organisation, enquête, vigilance, vulnérabilité...

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier mon Directeur de Mémoire M.BERTHE Mickaël pour le soutien qu'il m'a apporté dans la réalisation de ce mémoire, tant pour ses remarques constructives que pour son aide dans mes recherches bibliographiques.

J'adresse également un grand merci à mon ami Frédéric Faure avec qui j'ai passé une formidable année en Master 1.

Je remercie vivement les écoles, les élèves et les PE pour avoir bien voulu répondre à mes enquêtes notamment Mme Lhoetz Directrice de l'école de Lapugnoy.

Je réserve une pensée chaleureuse et sincère à tous les intervenants et professeurs de L'ESPÉ d'Arras qui m'ont apporté leur expérience et leur soutien.

Je veux surtout apporter ma profonde gratitude à mon épouse et mes quatre enfants qui m'ont soutenu tout au long de ce chemin et de ces deux ans de formation et leur évoquer tout mon amour.

Sommaire

Plan de ce mémoire :	4
REMERCIEMENTS.....	5
PROBLÉMATIQUE :	8
INTRODUCTION.....	9
I: LES RYTHMES DE L'ENFANT.....	11
1: Le rythme chronobiologique de l'enfant :	11
1.1 Le sommeil :	11
1.2 : Nombre d'heures nécessaire selon l'âge :	12
1.3 : À quoi sert le sommeil :	12
1.4 : Les inégalités face au sommeil chez l'enfant :	14
2 : Le rythme chronopsychologique de l'enfant :	15
3: Les différents rythmes scolaires en Europe :	16
3.1 : Les pays où le système semble le plus performant :	16
3.2 : Les rythmes scolaires de certains pays Européens :	17
La Finlande :	17
La Norvège :	18
L'Allemagne :	19
La France, une vraie singularité en terme de rythmes scolaires :	19
4: Les rythmes scolaires d'hier à aujourd'hui :	20
4.1 : L'avènement des 4 jours d'école en bref :	22
II: LA NOUVELLE RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES.....	24
1: La nouvelle loi des rythmes scolaires dite " Loi Vincent Peillon" :	24
2: Les changements concrets envisagés :	25
3: Présentations des questionnaires distribués :	26
3.1 : Enquête auprès des élèves :	27
3.2 : Enquête auprès des professeurs des écoles :	29
III: ANALYSE DES ENQUÊTES.....	31
1: Analyses statistiques :	31
1.1 : Résultats des 156 enquêtes menées auprès des élèves :	31

1.2 : Conclusion de l'enquête menée auprès des élèves :.....	38
1.3 : Résultats des 31 enquêtes menées auprès des professeurs des écoles :.....	40
1.4 : Conclusion de l'enquête menée auprès des professeurs des écoles :.....	46
2: L'avis des chercheurs :.....	47
CONCLUSION :.....	50
BIBLIOGRAPHIE :	54
SITOGRAFIE :.....	54

PROBLÉMATIQUE :

« Ce que pensent les élèves et les professeurs des écoles de la nouvelle organisation du rythme scolaire ? ».

INTRODUCTION

L'aménagement du temps scolaire est un sujet récurrent et d'actualité. Pourtant, l'école est un lieu de vie où les enfants passent la majorité de leur temps. Le rythme scolaire connaît actuellement de grands remous dans l'opinion publique. Que ce soit le Ministre de l'Éducation Nationale, les syndicats, les médias, les parents d'élèves, les communes, les élèves... Tous convergent ou divergent sur cette question qui fait tant polémique. Il n'est en aucun cas dans mon intention d'en faire le procès ou l'éloge mais simplement de tenter de comprendre et de mettre en exergue les difficultés de la mise en place d'une telle réforme par la voix des élèves et des professeurs des écoles.

Ce n'est que vers 1980 que la notion de « rythme scolaire » est venue se substituer à la notion d'emploi du temps. Le rythme scolaire accumule alors les heures de travail sur un nombre réduit de jours par semaine : 4,5 et, depuis 2008, 4 jours... *« L'important, pour ces décideurs du plus haut niveau, est de ne pas porter atteinte à la très florissante et très puissante industrie des loisirs et vacances et de respecter le mot d'ordre « Touche pas à mon week-end », ça rend populaire [...] Ceux qui veulent imposer la semaine de quatre jours partageront la honte de maltraiter les écoliers de France. »(1)*

La réforme du Ministère de l'Éducation Nationale va dans le sens des propos de F.Testu.

« Les écoliers français subissent des journées plus longues et plus chargées que la plupart des autres élèves dans le monde. Or cette extrême concentration du temps d'enseignement, unique à la France, est inadaptée et préjudiciable aux apprentissages. Elle est source de fatigue et de difficultés scolaires. La réforme des rythmes scolaires vise à mieux répartir les heures de classe sur la semaine, à alléger la journée de classe et à programmer les enseignements à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande. Un décret, publié le 26 janvier 2013, précise le cadre réglementaire national de la nouvelle organisation du temps scolaire, à l'intérieur duquel des adaptations locales seront possibles. »(2)

(1) François Testu ; Rythmes de vie et rythmes scolaires : Aspects chronobiologiques et chronopsychologiques [Broché]

(2): <http://www.education.gouv.fr/cid66696/la-reforme-des-rythmes-a-l-ecole-primaire.html>

Pour autant, les rythmes scolaires imposés en France prennent en compte la santé de l'élève ; cependant il est rare, voire quasi inexistant, que l'enfant se manifeste ouvertement au cœur de ce débat.

« Les aménagements du temps scolaire ont été conçus par et pour les adultes. Ils ont pratiquement toujours résulté des exigences économiques, politiques, religieuses et sociales de la société adulte du moment. La mise en place de la coupure du mercredi, des vacances d'été, des vacances de février et de la semaine de quatre jours illustre bien l'incidence des facteurs politiques et économiques sur le fonctionnement de l'école, sur les aménagements du temps scolaire. Ils témoignent d'une évolution de notre société qui, après avoir établi son identité politique et économique, réglé ses systèmes de production, a libéré du temps : temps de vie, temps de travail, temps des loisirs, temps scolaire... Ils soulignent aussi le peu de cas que les adultes font de l'intérêt des enfants. » (3)

Dans ce mémoire, j'ai laissé place à l'expression des élèves et des professeurs des écoles concernant ce sujet, notamment par le biais d'une enquête sur le terrain. Je trouve très intéressant de connaître également l'avis des élèves concernant ce changement de rythme scolaire (oubliés dans ce débat, ils sont pourtant les premiers concernés). Les PE possèdent bien des moyens d'expression mais que pensent-ils réellement de cette nouvelle organisation scolaire, est-elle suffisamment satisfaisante à leur yeux ?

(3) : Testu F.- Chronopsychologie et rythmes scolaires. Masson, Paris, 2000.

I: LES RYTHMES DE L'ENFANT

1: Le rythme chronobiologique de l'enfant :

« La chronobiologie est l'étude scientifique des biorythmes (rythmes biologiques des êtres vivants). Elle étudie les phénomènes temporels internes déterminés génétiquement aussi bien que les phénomènes externes (cycles quotidiens, saisonniers, etc.) et leur influence sur les différents organismes vivants » (4)

Les recherches sur la chronobiologie de l'enfant sont essentiellement axées sur deux principales variantes selon F.Testu: l'étude du rythme veille-sommeil et les fluctuations périodiques de certaines variables comportementales et physiologiques.

« Il est possible de fournir au moins trois définitions des "rythmes scolaires »:

- *1. Ils correspondent à la progression des sujets dans leurs apprentissages scolaires.*
- *2. Ils sont assimilés aux rythmes de l'environnement, à l'alternance des moments de repos et d'activités imposés par l'école, le collège, l'université... En termes clairs, nous sommes, là, confrontés au problème des emplois du temps journaliers et hebdomadaires, des vacances petites ou grandes.*
- *3. Ils sont compris comme des fluctuations périodiques des processus physiologiques, physiques et psychologiques propres à l'enfant, à l'adolescent et à l'adulte en situation scolaire. »(5)*

1.1 Le sommeil :

Le sommeil chez l'enfant varie selon son âge et son environnement familial. Certains enfants dorment plus que d'autres sans que cela soit anormal. Le besoin de sommeil reste une variable personnelle. Le principal, c'est que ce dernier ne provoque pas de problèmes chez l'enfant : problèmes liés à l'hyperactivité, la fatigue chronique, les difficultés de concentration, le réveil difficile, la perte d'appétit, la peur au coucher, les cauchemars...

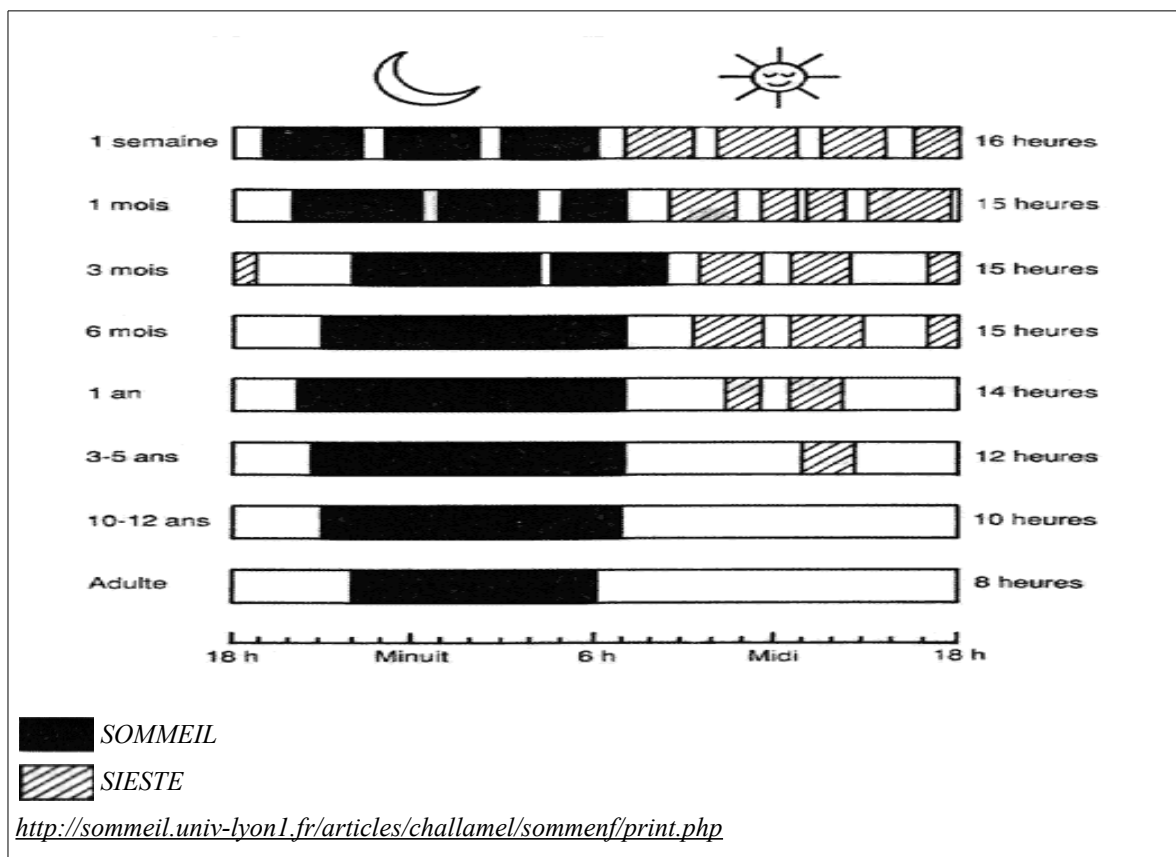
(4) <http://www.larousse.fr/encyclopedie/medical/chronobiologie/11974>

(5) François Testu ; rythmes scolaires, approches chronobiologiques et chronopsychologiques

En général, la quantité de sommeil nécessaire diminue entre l'enfance et l'adolescence :

- A la naissance: entre 16 et 20 heures par 24h.
- De 6 mois à 1 an: en moyenne 15 heures.
- Vers 2 ans: entre 13 et 14 heures.
- Entre 3 et 5 ans: moyenne de 12 heures. c'est à cet âge qu'il perd le besoin de faire la sieste.
- Vers 10 ans: moyenne de 10 heures.

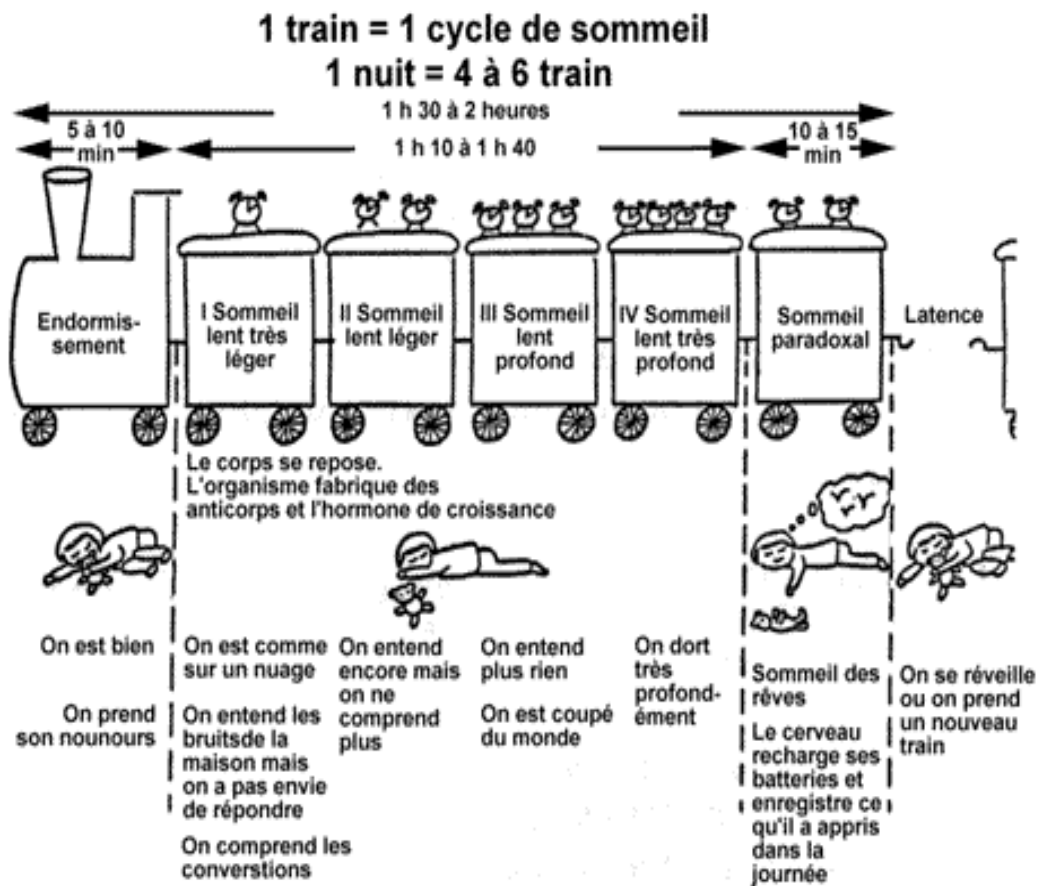
1.2 : Nombre d'heures nécessaire selon l'âge :



1.3 : À quoi sert le sommeil :

Le sommeil n'est pas qu'une perte de temps. Il est essentiel pour tout être vivant. Chacun d'entre nous passe près d'un tiers de sa vie au lit. Le sommeil permet au cerveau de sécréter l'hormone de croissance appelée couramment GH, pour Growth Hormone. Il assure la croissance de l'enfant. Le sommeil permet également une reconstruction du corps et constitue, avec sa phase de récupération, une réserve d'énergie suffisante pour la journée à venir. Ainsi, il offre une réactivité et une bonne concentration.

Le train du sommeil



(D'après Samara/Sommeil Primutam. Cradess)

<http://sommeil.univ-lyon1.fr/articles/challamel/sommenf/fig9.php>

Le sommeil se déroule en plusieurs cycles :

Il évolue par cycles de 90 minutes en moyenne. Chaque cycle se découpe en trois grandes phases : l'éveil calme, le sommeil profond et le sommeil paradoxal.

- L'éveil calme :

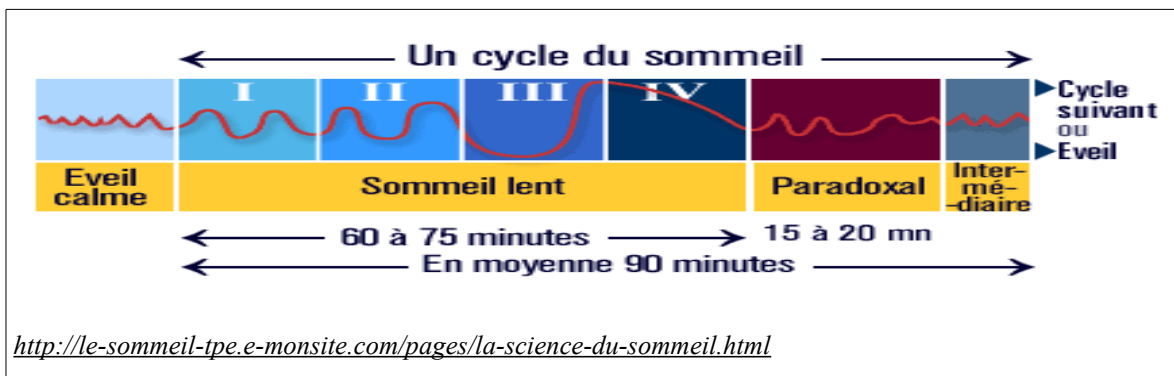
Il ne fait pas réellement partie du cycle de sommeil. Il précède immédiatement le coucher. Les paupières sont lourdes et les bâillements de plus en plus fréquents. Pour qu'enfin arrive le sommeil, à une échéance plus ou moins longue, pour emmener l'individu vers la phase de sommeil lent ou profond.

- Le sommeil profond :

Pendant cette période, l'organisme humain fonctionne au ralenti. Le rythme cardiaque ainsi que la pression sanguine diminuent, la respiration est plus calme et la température corporelle baisse... Cette phase de sommeil lent est elle-même décomposée en quatre sous-phases (cf. le train du sommeil ci-dessus). Cette phase dure entre 60 et 75 minutes environ.

- Le sommeil paradoxal :

Ainsi dénommé car le cerveau est en pleine effervescence alors que le tonus musculaire est quasi inexistant. L'organisme semble parfaitement en contradiction. C'est l'instant de tous les rêves où l'inconscient prend le dessus sur la conscience. Cette phase dure entre 15 et 20 minutes environ. Le sommeil paradoxal est suivi de la phase intermédiaire dite de latence qui permet à l'organisme de sortir progressivement du sommeil paradoxal. Pendant ces quelques minutes, l'individu peut soit se rendormir pour un nouveau cycle, soit se réveiller si le temps de sommeil a été suffisant. Pour une bonne récupération, les cycles vont se répéter ainsi quatre ou cinq fois dans la nuit.



1.4 : Les inégalités face au sommeil chez l'enfant :

L'heure du lever et l'heure du coucher constituent un facteur important. La durée de sommeil est différente d'un enfant à un autre. Certains sont des grands ou des petits dormeurs nocturnes, d'autres de grands ou petits dormeurs diurnes.

« De la durée et de la qualité du sommeil nocturne et diurne dépendent l'adaptation des comportements à la situation scolaire et, par voie de conséquence, le niveau de vigilance et les performances intellectuelles ».(6)

(6) Testu F.- Chronopsychologie et rythmes scolaires. Masson, Paris, 2000.

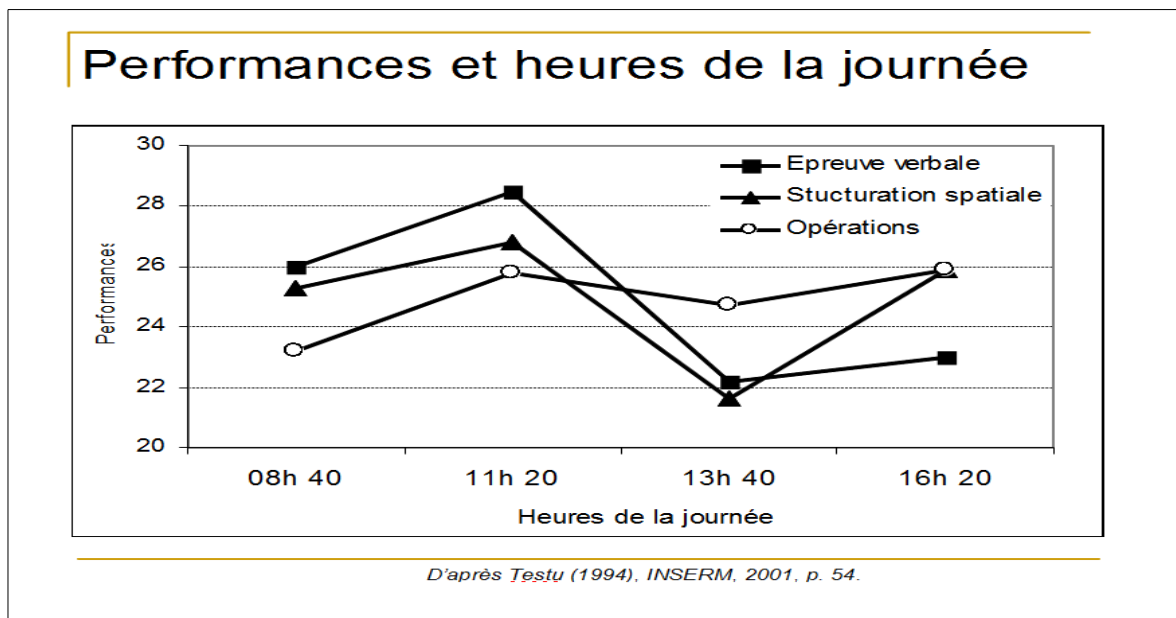
Les besoins de sommeil nocturne et diurne sont les plus importants dans les premières années et diminuent progressivement jusqu'à l'âge adulte. C'est ainsi que, dès la maternelle, cette diminution s'effectue progressivement, laissant surgir malgré tout une phase critique pour le développement de l'enfant vers l'âge de 4 à 6 ans. Les BO ne permettent pas à l'élève de l'école élémentaire de continuer à faire la sieste. Arrivé au CP, l'enfant ne dort plus le midi souvent déjà depuis 2 voire 3 ans. L'école est faite pour apprendre, mais pas pour dormir et pourtant certains problèmes du comportement voire d'apprentissage pourraient peut-être se trouver ainsi réglés.

2 : Le rythme chronopsychologique de l'enfant :

« Les recherches en chronopsychologie scolaire, c'est-à-dire l'étude des variations périodiques des comportements de l'élève, portent généralement sur la rythmicité journalière et rarement sur la semaine. Aujourd'hui, grâce aux travaux conduits en France, il est possible de considérer que l'activité intellectuelle des élèves fluctue au cours de la journée et de la semaine, la nature des deux types de fluctuations étant différente ».
(7)

La vigilance et les performances intellectuelles de l'enfant varient selon la fluctuation journalière. Certaines études ont démontré qu'il existe deux moments « difficiles » chez l'enfant:

- les débuts de matinée et d'après-midi, appelés creux postprandiaux.



(7) *ibid.* (6) page 14

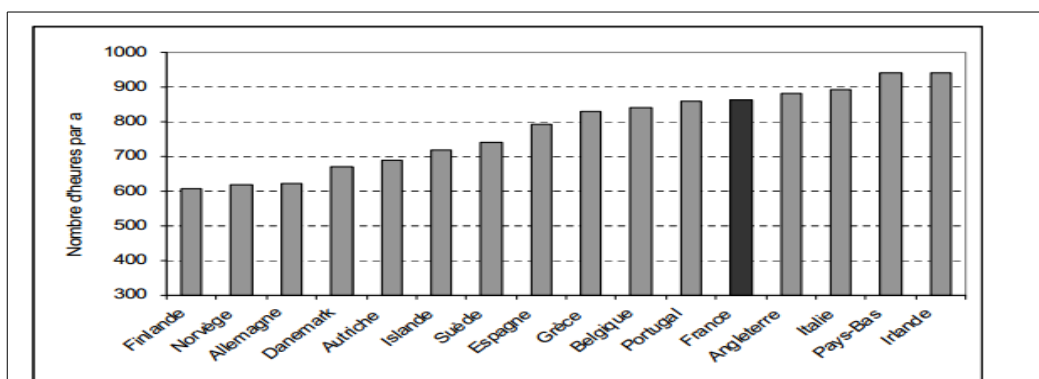
Dans la journée d'un écolier il existe deux moments difficiles. sur le plan intellectuel. Une baisse de vigilance en fin de matinée et en début d'après-midi. L'activité intellectuelle ainsi que sa vigilance progressent du début jusqu'à la fin de la matinée. Elle commence à décroître en moyenne vers 11h20. Puis, elle diminue encore après le déjeuner (creux postprandiaux), pour progresser à nouveau au cours de l'après-midi.

Cette rythmicité a été mise en évidence par Gates en 1916 aux États-Unis et en Europe également, mais beaucoup plus tard, par Theodor Hellbrügge et son compatriote Josef Rutenfranz. Ils furent les premiers scientifiques à étudier les rythmes biologiques chez les enfants dès 1960. Grâce à certains relevés (rythme cardiaque, température du corps, relevés de potassium, sodium, chlore dans les urines...), qui déterminent la fatigue des enfants dans la journée. Le résultat de leurs études révèlent déjà une forte propension à la somnolence en début d'après-midi.

3: Les différents rythmes scolaires en Europe :

On constate donc un paradoxe dans l'organisation du temps scolaire : la France figure dans le peloton de tête des pays où le temps de scolarisation est le plus important. Cependant, l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) constate que notre système éducatif n'obtient pas des résultats satisfaisants et donc il faut s'interroger sur le lien entre la quantité de temps scolaire et les résultats des élèves. Donc avoir plus de temps scolaire ne permet pas forcément une remontée dans les classements et l'obtention de meilleurs résultats.

3.1 : Les pays où le système semble le plus performant :



Graphique 2 : Nombre d'heures d'enseignement pour les élèves de 7-8 ans en Europe (source des données : OCDE, 2008, regards sur l'éducation)

Bruno Suchaut :L'organisation et l'utilisation du temps scolaire à l'école primaire : enjeux et effets sur les élèves.

Les comparaisons avec d'autres pays européens sont souvent mises en avant pour défendre une approche du temps scolaire plus respectueuse des rythmes biologiques. En France, le temps scolaire ne semble pas réellement adapté aux rythmes biologiques des élèves.

« Il faut absolument diminuer la durée des journées scolaires tout en les réorganisant pour que les plages pédagogiques de grande exigence intellectuelle coïncident mieux avec les temps forts de la vigilance, de l'attention, de la réceptivité, de la disponibilité et des capacités intellectuelles nécessaires au traitement et à la mémorisation des informations. S'agissant des apprentissages explicites et formels, il faut éviter les moments qui se caractérisent par une plus grande vulnérabilité des enfants, surtout quand ils sont particulièrement en souffrance et/ou en échec scolaire. On peut faire l'hypothèse forte que la semaine de quatre jours avec une augmentation de la pression scolaire induite par l'augmentation de la fréquence et de la durée des situations formatées d'apprentissage explicite et formel, va aggraver les difficultés, vulnérabilités et souffrance des enfants déjà en échec ».(8)

3.2 : Les rythmes scolaires de certains Européens :

La Finlande :

La Finlande demeure le pays champion d'Europe concernant l'éducation et le rythme scolaire. La scolarité est obligatoire de 7 à 16 ans et gratuite jusque 18 ans. Les élèves possèdent le record du minimum d'heures de cours avec 190 jours de cours par an, 19 heures par semaine et pourtant ils sont considérés comme les plus performants d'Europe. Les élèves finlandais ont des temps de cours de 45 minutes avec des récréations de 15 minutes après chaque cours pendant les 6 premières années

La pause déjeuner est de 30 minutes. L'éducation musicale, artistique, sportive, linguistique dès les petites classes sont des unités d'apprentissages prioritaires.

(8): http://www.education.gouv.fr/archives/2012/refondonslecole/wp-content/uploads/2012/09/consulter_la_comparaison_internationale_sur_les_rythmes_scolaires1.pdf

Le rythme des journées s'organise de la façon suivante : (9)

- Du lundi au vendredi, leurs journées commencent à 8h et se terminent à 13h, 14h, ou 15h exceptionnellement en cas d'option.
- Les cours durent 45 minutes et les récréations 15 minutes.
- La pause déjeuner est de 30 minutes.
- Les vacances d'été commencent fin mai et se terminent vers la mi-août (entre 10 et 11 semaines).

Les autres vacances sont de :

- Quelques jours fin octobre.
- Deux semaines en fin d'année.
- Une semaine fin février.
- Quatre jours à Pâques.

La Norvège :

En Norvège, les élèves n'entrent qu'à l'école à partir de 7 ans et possèdent une obligation de scolarité de neuf ans. Les élèves norvégiens possèdent presque les mêmes journées que les Finlandais. Ils ont l'école 5 jours par semaine. Les cours de l'école primaire (le Barneskolen) ont lieu de 8h à 15h voire 16h et durent 1h30mn avec une pause méridienne de 45mn. Toutes les matières sont au même niveau. Le sport est pratiqué intensément en dehors des cours. En effet, après l'école, 80% des Norvégiens terminent leur journée en se rendant dans des centres municipaux où ils peuvent faire leurs devoirs, pratiquer du sport ou d'autres activités artistiques.

Les vacances scolaires :

Ils bénéficient de neuf à dix semaines de vacances par an.

- Ils ont des petites vacances toutes les 8 à 10 semaines.
- Les grandes vacances durent de mi-juin à mi-août.

(9) <http://www.cahiers-pedagogiques.com/Les-temps-les-rythmes-et-la-securite-affective-de-l-enfant-fondements-obliges-de-l-amenagement-du-temps-scolaire>

L'Allemagne :

En Allemagne les élèves commencent leur journée entre 7h30 et 8h, jusque 13h et 13h30. Les cours durent 45 minutes. Leurs après-midis sont libres pour faire les devoirs ou pratiquer des activités sportives. La notation écrite n'existe pas les deux premières années scolaires, elle est seulement orale ; telle est la pédagogie allemande afin de ne pas décourager les élèves. Les redoublements sont quasi inexistantes. Deux à quatre heures de sport par semaine sont obligatoires et beaucoup d'élèves s'inscrivent dans des clubs.

Les vacances scolaires :

Elles se situent entre 11 à 12 semaines par an soit 75 jours ouvrables au total, en plus des 10 jours de festivités nationales ou religieuses.

- Les vacances d'été durent 6 semaines.
- 2 semaines de vacances en automne.
- 2 voire 3 semaines à Noël.
- 1 semaines à Pâques ainsi que les jours fériés.

Cependant, le système allemand est évoqué comme le « modèle de référence ». Pourtant les après-midi sportifs ont été rendus responsables du mauvais classement de l'Allemagne à l'évaluation internationale PISA. Ce pays revoit actuellement toute son organisation.

La France, une vraie singularité en terme de rythmes scolaires :

« La journée des écoliers commence vers 8 h 30 parfois plus tôt, jusqu'à 16 h 30 voire 17 h 00. C'est la plus longue d'Europe avec 6 heures de cours dans le primaire. L'OCDE critique lourdement ce rythme scolaire . À ce planning s'ajoutent le transport, l'aide personnalisée et les devoirs à la maison interdits dans le premier degré (circulaire du 23 novembre 1956). Cependant, à la demande des parents cette règle n'est pas respectée par les enseignants. [...]. Autre singularité hexagonale, l'année scolaire s'avère la plus courte des pays de l'OCDE : elle ne compte que 140 jours. Mais elle concentre l'un des plus grands nombres d'heures de classe : entre 864 heures (840 heures si l'on tient compte des jours fériés) et 1 033 heures selon l'âge des élèves, contre 608 heures en Finlande ou 620 heures en Norvège[...]. Stéphanie, par exemple, raconte : « Ma fille se lève à 6 h du matin pour prendre le bus à 7h 15 et le soir elle arrive à la maison à 18h.00. Elle goûte puis se met aux devoirs. Parfois à 21 h, elle n'a pas fini, mais il faut dîner, puis la douche et au lit, il est déjà 22 h 15. Je trouve cela très fatigant pour des jeunes d'à peine 12 ans. » (10)

(10) http://scienceshumaines.com/les-rythmes-scolaires_fr_26965.html

En maternelle et à l'élémentaire, la journée d'école dure 6 heures. Les Français passent sur les bancs de l'école 24 heures par semaine. La France possède les plus longues vacances d'Europe, juste derrière l'Italie. Les cours ont lieu 4 jours par semaine laissant libres le mercredi et tout le week-end. Ce rythme est dénoncé par l'OCDE. Les petits français bénéficient du plus grand nombre d'heures de cours en Europe et ce, sur un temps très court. Les vacances se répartissent comme suit :

- 2 semaines en automne.
- 2 semaines en fin d'année.
- 2 semaines de vacances d'hiver.
- 2 semaines de vacances de printemps.
- 8 semaines en été.

Soit 16 semaines de vacances et 36 semaines d'école.

Selon le chronobiologiste et spécialiste des rythmes de l'enfant François Testu, *« l'enfant a besoin de régularité dans son rythme. Ce n'est pas la semaine qu'il faut alléger, mais la journée... »*.

4: Les rythmes scolaires d'hier à aujourd'hui :

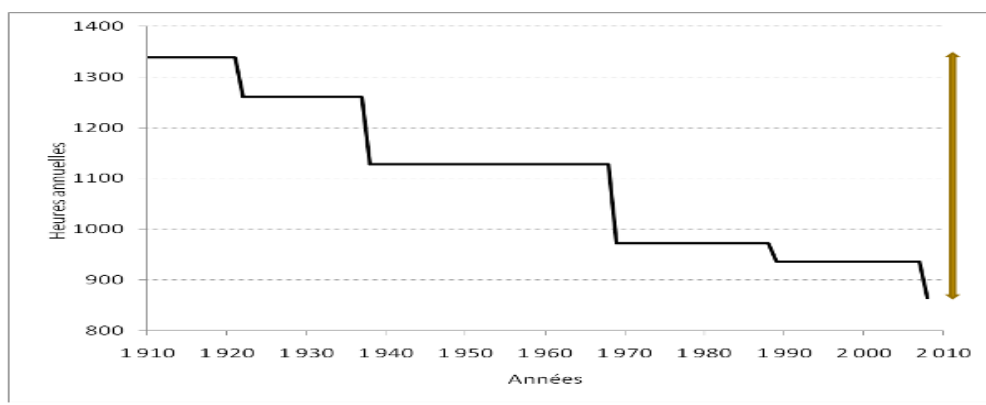
« L'organisation du temps scolaire a toujours répondu davantage à des intérêts sociaux et économiques qu'aux besoins des élèves. Au début du XXe siècle, le calendrier scolaire s'est calé sur les rythmes agricoles en prolongeant les vacances d'été. Dans un pays alors majoritairement rural, les enfants représentaient une main-d'œuvre importante lors des moissons et des vendanges. La semaine d'école, d'une durée de 5 jours, laissait alors un jour de congé et un jour pour l'éducation religieuse. Dans les années 1960, les enjeux économiques liés au développement du tourisme ont commencé à influencer les dates des vacances. La création de deux zones géographiques puis de trois en 1972 a permis d'étaler les congés d'hiver et de printemps. Une mesure qui répondait tout à la fois aux attentes des familles, des stations touristiques et de la sécurité routière. L'instauration de la semaine de 4 jours répondait, elle, aux évolutions de notre société. Avec les 35 heures, les familles accordent davantage d'importance aux week-ends. Les parents divorcés peuvent aussi profiter de leurs enfants un week-end entier. » (11)

(11) http://www.scienceshumaines.com/les-rythmes-scolaires_fr_26965.html

- **1922** : les vacances d'été sont allongées. Elles durent 8 semaines pour permettre la participation des enfants aux travaux agricoles.
- **1939** : les vacances d'été sont à nouveau allongées. Elles durent désormais 2,5 mois. Un calendrier scolaire est fixé avec les vacances intermédiaires de Noël et de Pâques.
- **1959** : l'année scolaire est aménagée en 3 trimestres (soit 37 semaines de scolarité).
- **1968** : deux zones géographiques sont créées pour les vacances scolaires.
- **1969** : en primaire, l'horaire hebdomadaire passe de 30 à 27 heures (fermeture des écoles le samedi après-midi).
- **1972** : trois zones géographiques sont créées pour les vacances scolaires, sauf les vacances d'été. La coupure hebdomadaire est avancée du jeudi au mercredi.
- **1980** : un calendrier en zones pour les vacances d'été est essayé.
- **1986** : le principe de l'alternance sept semaines de classe/deux semaines de vacances est appliqué durant un an.
- **1989** : la loi d'orientation sur l'éducation (Lionel Jospin) fixe pour objectif le rééquilibrage de la journée, de la semaine et de l'année.
- **1990** : en primaire, la durée hebdomadaire de la scolarité passe de 27 à 26 heures.
- **2008** : en primaire, l'école le samedi matin est supprimée et l'horaire hebdomadaire est abaissé de 26 à 24 heures (+ 2 heures d'aide personnalisée). (12)

(12) <http://www.education.gouv.fr/archives/2010/rythmes-scolaires/www.rythmes-scolaires.fr/conference/comprendre-6.html>

Évolution du temps d'enseignement en France



Graphique 1 : Évolution du nombre d'heures d'enseignement à l'école primaire depuis 1910.

En France la durée de l'enseignement n'a pas cessé de diminuer :

« Depuis cent ans, la durée de l'année scolaire a été divisée par 1,5 passant de 1338 heures au début du *XX^{ème}* siècle à un nombre théorique de 864 heures aujourd'hui (840 heures si l'on tient compte des jours fériés). Cette diminution du nombre annuel d'heures d'enseignement correspond à une diminution du nombre de jours d'école (par l'augmentation des jours de congé) et, de fait, à la baisse du nombre d'heures dans la semaine : passage à 27 heures en 1969, puis à 26 heures en 1989. On notera par ailleurs, que depuis cette date on relève une dissociation entre le temps des élèves et celui des enseignants qui bénéficient d'un temps spécifique pour des activités de concertation pédagogique notamment. » (13)

4.1 : L'avènement des 4 jours d'école en bref :

Depuis 2008, la France est passée de 4,5 jours d'école à 4 jours par semaine. La suppression du samedi matin critiquée par des chronobiologistes n'avait, elle, suscité ni grève ni manifestation.

"Dès la rentrée prochaine, partout en France dans les écoles primaires, on ne travaillera plus le samedi matin, et j'espère qu'ensuite, très vite, nous pourrons étendre le dispositif au collège", annonce enfin Xavier Darcos le 27 septembre 2007 au 20 heures de TF1.

(13) *L'organisation et l'utilisation du temps scolaire à l'école primaire : enjeux et effets sur les élèves ; Bruno Suchaut ; Irédu-CNRS et Université de Bourgogne ; Mai 2009.*

« Quand le ministre Xavier Darcos a décidé ce passage aux quatre jours en 2008, on n'a pas entendu grand monde le critiquer. Je me sentais bien seul dans mon désert ! Mais ensuite, le bon sens est revenu : des instances comme l'Académie de médecine, la Cour des comptes, une commission de l'Assemblée nationale et la Conférence nationale sur les rythmes scolaires sont tombées d'accord pour prôner le retour aux quatre jours et demi. Le fait qu'aujourd'hui, certains remettent en cause cette avancée m'inquiète fortement. » F. Testu (14)

« Le ministre souhaite que les trois heures libérées "soient utilisées pour ceux qui en ont le plus besoin", c'est-à-dire les 15 % d'élèves en très grande difficulté. "Dans l'ensemble de l'emploi du temps de la semaine, ces élèves seront pris en charge par des professeurs qui leur permettront de travailler d'une manière beaucoup plus soutenue et personnelle." Le samedi matin sera "le temps de la famille". Pour que certains enfants ne soient pas "livrés à eux-mêmes", le ministre souhaite "que l'on fasse l'école ouverte" et suggère que les établissements et les communes proposent des activités culturelles ou sportives.[...] A quelques semaines des grandes vacances d'été, le 15 mai 2008, le décret imposant la semaine de 4 jours à la rentrée suivante est publié au Journal officiel. » (15)

(14) <http://tempsreel.nouvelobs.com/education/20131115.OBS5609/rythmes-scolaires-une-reforme-cruciale-biologiquement-pour-les-enfants.html>

(15) http://www.lemonde.fr/ecole-primaire-et-secondaire/article/2013/02/01/rythmes-scolaires-en-2008-un-passage-quasi-indolore-a-la-semaine-de-4-jours_1826029_1473688.html

II: LA NOUVELLE RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Depuis des décennies, la France recherche la meilleure organisation scolaire qui puisse exister afin de réconcilier ou concilier les attentes des chercheurs, des chronobiologistes, des élèves, des enseignants, du tourisme... Hubert Montagner en 2002 se posait déjà la question du rythme scolaire :

« Quand ce ministère va-t-il se donner les moyens de comprendre la véritable « nature » des difficultés des écoliers, collégiens et lycéens, et mettre en œuvre les innovations nécessaires pour les prendre en compte ? Quand va-t-il admettre l'évidence que l'école est un écosystème dont le cœur est l'enfant élève, et non les hauts fonctionnaires et directeurs de la rue Grenelle à Paris ? Quand va-t-il daigner poser son regard sur les familles et mobiliser quelques neurones pour faciliter les alliances entre les enfants, parents, enseignants, éducateurs, associations et autres partenaires dans un projet qui donne des voies de réussite à tous les enfants-élèves ? (16)

Le décret publié au Journal officiel du 26 janvier 2013 prévoit la semaine scolaire sur 24 heures d'enseignements. Cette semaine sera de 4,5 jours d'école. Cette réforme doit entrer en vigueur au début de l'année scolaire 2013-2014. Cependant, les communes peuvent reporter la mise en place de cette réforme à la rentrée de septembre 2014.

1: La nouvelle loi des rythmes scolaires dite " Loi Vincent Peillon" :

Elle s'inscrit dans le processus de la refondation de l'école.

« La journée des écoliers français est la plus longue d'Europe avec 6 heures de cours dans le primaire. À ce planning s'ajoutent le transport, l'aide personnalisée et les devoirs à la maison pourtant interdits dans le premier degré (circulaire du 23 novembre 1956). À contrario, l'année scolaire s'avère la plus courte des pays de l'OCDE : 140 jours mais elle concentre un très grand nombre d'heures de classe : entre 864 heures (840 heures si l'on tient compte des jours fériés) et 1 033 heures selon l'âge des élèves, contre 608 heures en Finlande ou 620 heures en Norvège ». (17)

(16) Le livre: l'Enfant : La Vraie Question de l'école [Broché], Hubert Montagner (Auteur), Georges Dupon-Lahitte (Auteur) ;septembre 2002.

(17) ibid. (10) page 19

« La réforme des rythmes scolaires vise à mieux répartir les heures de classe sur la semaine, à alléger la journée de classe et à programmer les enseignements à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande. Un décret, publié le 26 janvier 2013, précise le cadre réglementaire national de la nouvelle organisation du temps scolaire, à l'intérieur duquel des adaptations locales seront possibles ».(18)

2: Les changements concrets envisagés :

« Le décret du 24 janvier 2013 fixe de nouveaux principes, qui devront être mis en œuvre à la rentrée 2013 :

- L'étalement des 24 heures d'enseignement hebdomadaire sur neuf demi-journées, incluant le mercredi matin.*
- Une journée de classe de maximum 5 heures 30 et une demi-journée de maximum 3 heures 30.*
- Une pause méridienne d'une heure trente au minimum.*
- Des activités pédagogiques complémentaires (A.P.C) aux heures d'enseignement seront organisées en groupes restreints afin d'aider les écoliers rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, d'accompagner le travail personnel des autres élèves ou de mettre en place une activité prévue par le projet d'école, le cas échéant en lien avec le projet éducatif territorial.*
- Des déclinaisons locales seront possibles à l'intérieur du cadre réglementaire national afin de prendre en compte les contraintes et les atouts des différents territoires et de permettre à ces derniers de mener à bien leurs ambitions éducatives.*
- Un certain nombre de dérogations, notamment le choix du samedi matin au lieu du mercredi matin, pourront être accordées. L'intérêt des élèves étant la priorité absolue, ces dérogations devront être justifiées par les particularités du projet éducatif territorial et présenter des garanties pédagogiques suffisantes. ».*(19)

(18) *ibid.* (2) page 09

(19) <http://www.education.gouv.fr/cid66696/la-reforme-des-rythmes-a-l-ecole-primaire.html>

3: Présentations des questionnaires distribués :

Les enquêtes que j'ai menées portent sur un panel de 156 élèves et 31 professeurs des écoles. J'ai choisi d'effectuer une enquête auprès des élèves du cycle 3 pour obtenir un avis plus objectif sur la question du nouveau rythme scolaire. Étant donné leur âge, je pense qu'ils sont suffisamment responsables pour répondre en toute sincérité aux questions qui leur sont posées et ils ont « bien joué le jeu ». J'ai visé un questionnaire à réponse fermée pour éviter de mettre en difficulté l'enfant dans ses réponses. Concernant la distribution des enquêtes, j'ai pris contact avec les Directeurs d'établissements primaires et je me suis déplacé pour fournir un échantillon de mon questionnaire, notamment auprès des écoles de Fouquières et Lapugnoy, soit sept classes de cycle 3.

Concernant l'enquête des PE, j'ai élaboré un questionnaire visant l'école élémentaire et non un niveau d'enseignement en particulier. Je l'ai rédigé avec des questions beaucoup plus ouvertes. Je les ai distribuées lors de mes stages de Master 1 en 2013 . Je me suis déplacé dans des écoles pour en faire remplir et, pour éviter de cantonner les réponses au sein de notre région, je me suis inscrit dans des forums de discussion tel « le forum des enseignants primaires ». Ainsi j'ai pu obtenir des avis et des réponses diversifiées (PE venant de grandes villes, de petits hameaux, PE ayant des classes uniques ou multiples.)

3.1 : Enquête auprès des élèves :

Je suis étudiant pour devenir professeur des écoles et j'effectue une enquête anonyme auprès des élèves de CE2, CM1 et CM2 concernant la nouvelle loi (4,5 jours de classe au lieu de 4 jours). Je désire connaître ton avis.

1) Dans quelle classe es-tu ?

- CE2.
- CM1.
- CM2.

Cette question est posée pour connaître le niveau de classe interrogé juste à titre personnel car je visais dans ce questionnaire le cycle 3.

2) Pendant la semaine, vis-tu chez :

- Maman
- Papa
- Maman et papa

Cette question est pour connaître l'organisation de vie personnelle pour savoir si un parent serait susceptible de s'occuper de l'enfant après l'école.

3) Tes parents travaillent-ils ?

Maman. Oui Non

À quelle heure rentre-t-elle le soir ?

Papa Oui Non

À quelle heure rentre-t-il le soir ?

Idem que la question 2.

4) Selon toi est-il nécessaire de passer à 4 jours et demi d'école au lieu de 4 ?

oui.

Pourquoi ?

non.

Pourquoi ?

Cette question me permet de connaître l'avis des élèves.

5) Souhaites-tu avoir école le mercredi matin ou le samedi matin à partir de la :

Rentrée 2013.

Rentrée 2014.

Idem que la question 4.

6) Te sens-tu fatigué après une journée d'école ?

- oui.
- non.

Cette question me renseigne sur l'état psychologique des enfants.

7) Quelle journée préférerais-tu venir en classe ?

- mercredi matin.
- samedi matin.

Cette question me permet de connaître l'avis des enfants-élèves.

8) Participes-tu à des activités en dehors de l'école ?

(sport, cirque, théâtre, catéchèse...)

- le mercredi matin. Lesquelles ?
- le samedi matin. Lesquelles ?
- Autres jours

Cette question me fournit des informations concernant leurs activités péri-scolaires.

9) À quelle heure te couches-tu le soir et éteins-tu la lumière ?

- Avant 21h00.
- Entre 21h00 et 22h00.
- Entre 22h00 et 23h00.
- Après 23h00.

Cette question me renseigne sur l'état psychologique des enfants.

10) Après l'école vers 15 h 30, préférerais-tu retourner chez toi ou participer à des activités mises en place par la mairie ?

- Retourner chez moi.
- Rester pour effectuer des activités adaptées à mon âge

Cette question me donne des indications sur la motivation des enfants-élèves concernant cette nouvelle réforme.

11) Normalement, les devoirs devront être faits à l'école. Selon toi :

- Je préfère rentrer chez moi et ne plus avoir de devoirs.
- Les devoirs à la maison ne me dérangent pas.

Idem que la question 10.

** Merci beaucoup d'avoir répondu à cette enquête.*

3.2 : Enquête auprès des professeurs des écoles :

Je suis actuellement en Master SMEEF Professeur des écoles à l'I.U.F.M d'Arras. Dans le cadre de mon mémoire professionnel de fin de parcours, j'effectue une enquête anonyme auprès des professeurs des écoles concernant la nouvelle loi sur les rythmes scolaires (4,5 jours de classe au lieu de 4 jours) afin de connaître leur avis et d'évaluer la nécessité de la mise en place d'une telle disposition.

1) Dans quel niveau de classe enseignez-vous ?

(attachez-vous à un seul niveau si vous enseignez dans différentes classes).

- maternelle.
- élémentaire.

[Cette question me permet de connaître le niveau de classe enseigné à titre informatif.](#)

2) Nombre d'enseignants dans l'école.

- 1 à 5.
- 5 à 10.
- + de 10.

[Cette question me permet de connaître à titre indicatif le nombre d'enseignants au sein de l'école.](#)

3) À titre personnel, quand désiriez-vous mettre en application la nouvelle réforme ?

- Rentrée 2013.
- Rentrée 2014.
- Jamais.

[Cette question me permet de connaître la motivation des enseignants.](#)

4) Selon vous est-il nécessaire de modifier les rythmes scolaires ?

- oui.
Pourquoi ?
- non.
Pourquoi ?

[Idem que la question 3.](#)

5) Avez-vous été consulté concernant la date de mise en application au sein de votre commune ?

- oui.
- non.

[Cette question me permet de connaître les modalités de la mise en place de la réforme.](#)

6) Quelle ½ journée préféreriez-vous travailler ?

mercredi matin.

samedi matin.

Pourquoi ?

[Cette question me permet de connaître les préférences sur la mise en place de la réforme du point de vue personnel.](#)

7) Selon vous quelles sont les priorités à prendre en compte dans la nouvelle organisation scolaire ?

Notez 1, 2, 3 selon votre ordre de priorité.

a) Les priorités liées aux rythmes biologiques de l'enfant.
(Alternance veille-sommeil, variations quotidiennes de l'activité intellectuelle et de la vigilance)

b) Les priorités liées aux contenus d'enseignement.
(Les exigences du programme, la répartition entre discipline, la charge de travail)

c) Les priorités liées à l'organisation de l'enseignement.
(Les durées et rythmes des séquences, la répartition des temps d'apprentissages, la prise en compte des cycles, de la durée des études)

[Cette question me permet de connaître le ressenti des PE sur leurs priorités par rapport à la mise en place de la réforme.](#)

8) Seriez-vous prêt à participer ou organiser l'accès à des temps d'activités péri-scolaires (T.A.P).

oui de quel type ? (sportif, culturel, aide aux devoirs...)

Pourquoi ?

non Pourquoi ?

[Cette question me permet de connaître la mise en place de la réforme du point de vue personnel, la motivation et l'implication des PE dans cette réforme.](#)

9) Que pensez-vous personnellement de cette nouvelle organisation scolaire ?

[Cette question me permet de connaître l'avis personnel des PE sur la nouvelle réforme.](#)

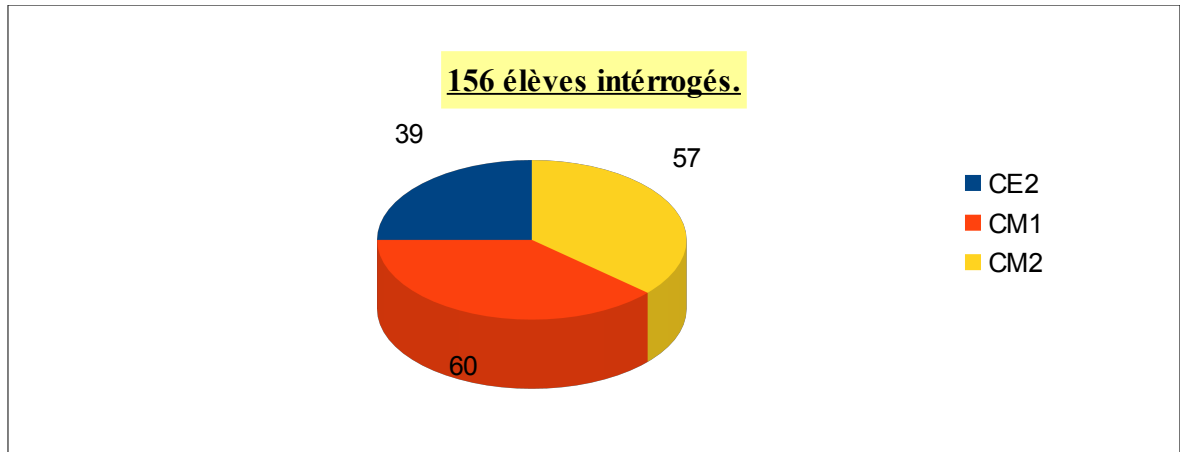
**Merci beaucoup d'avoir répondu à cette enquête.*

III: ANALYSE DES ENQUÊTES

1: Analyses statistiques :

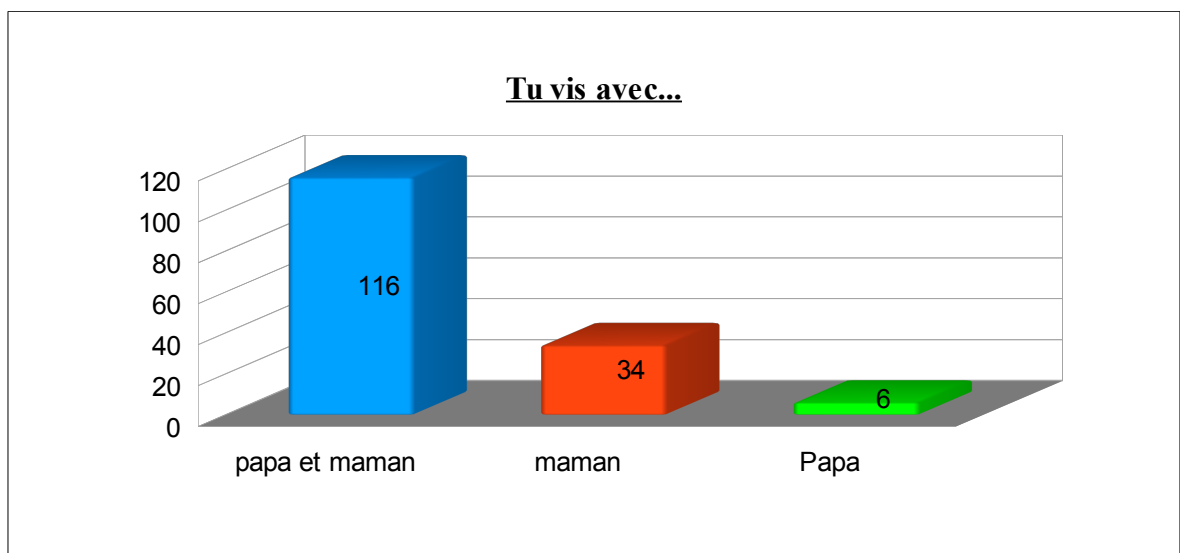
1.1 : Résultats des 156 enquêtes menées auprès des élèves :

Question 1 :



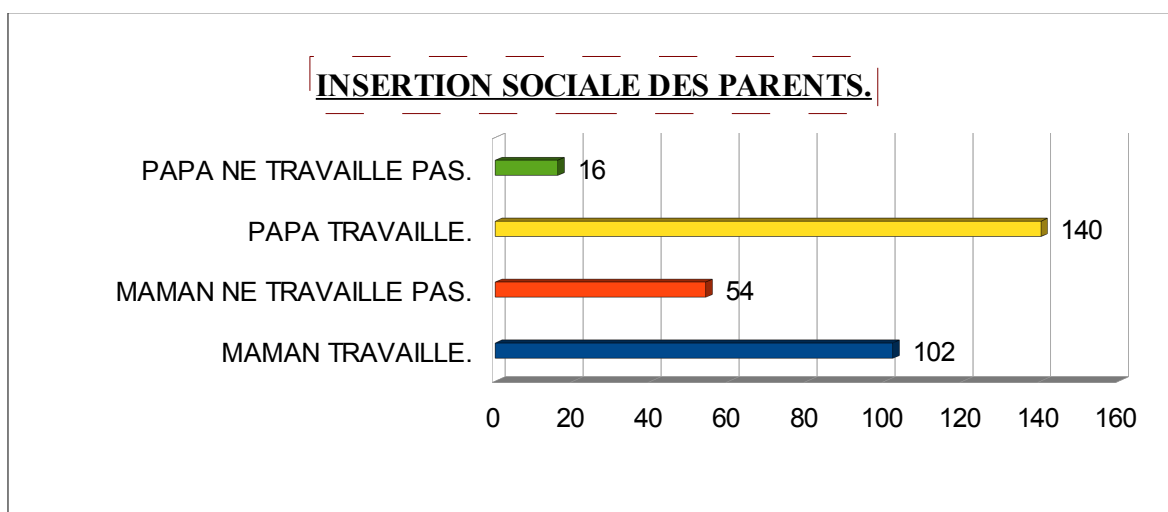
Pour cette question, on peut remarquer que 156 élèves (39 CE2, 60 CM1 et 57 CM2) ont répondu au questionnaire.

Question 2 :



Près de 75% des enfants interrogés vivent avec les deux parents, Plus de 21% vivent avec leur maman et presque 4% vivent chez leur père.

Question 3 :



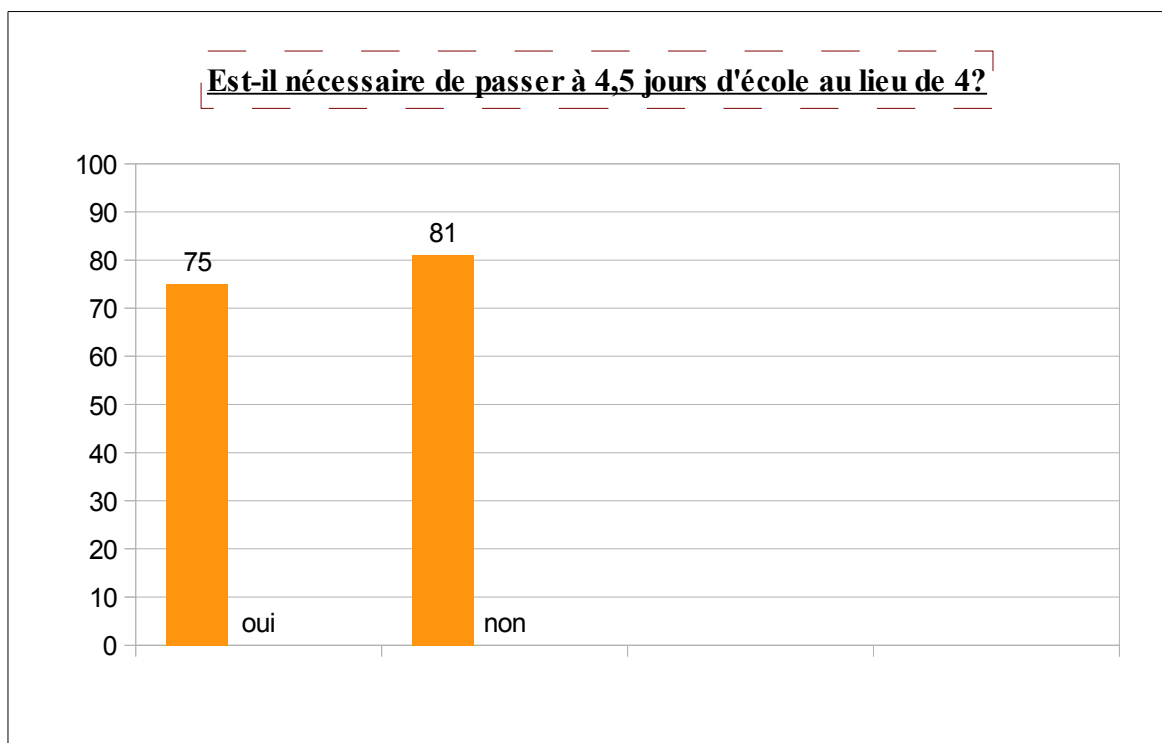
Sur ce tableau, on peut remarquer que 140 papas travaillent, contre 16 sans emploi, et 102 mamans travaillent, contre 54 qui restent au foyer.

Heure de retour du travail des parents selon les données recueillies :

	<u>Avant 16h</u>	<u>Entre 16h et 17h</u>	<u>Entre 17h et 18h</u>	<u>Entre 18h et 19h</u>	<u>Entre 19h et 20h</u>	<u>Après 20h</u>
Maman	11	6	18	14	5	8
Papa	5	8	19	15	5	31

Cette étude a été difficile à remplir par les enfants car ils ne connaissent pas vraiment les horaires de travail de leurs parents. Cependant, d'après les données recueillies, elle montre avec une telle évidence que si l'enfant termine l'école avant 16h, beaucoup d'entre eux devront participer aux T.A.P (à moins qu'ils ne rentrent seuls chez eux). Un grand pourcentage des parents rentre entre 17 et 19 heures, sauf concernant les papas où l'on trouve un pic après 20 heures.

Question:4

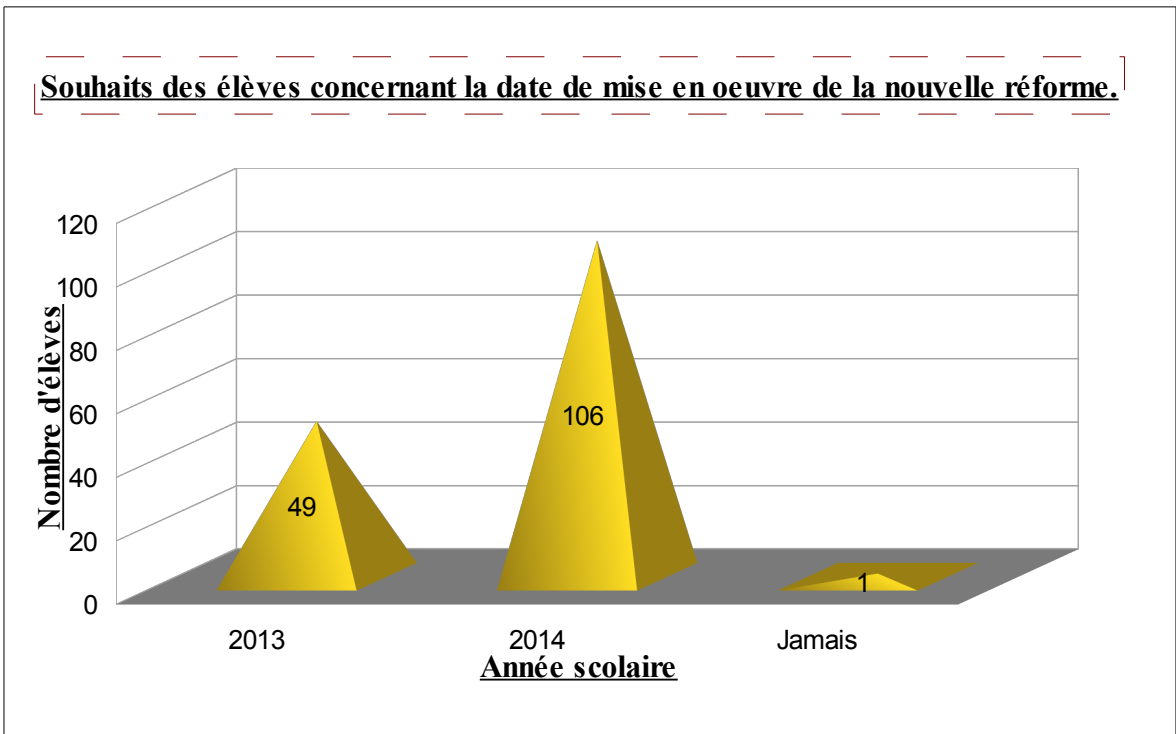


La réponse des élèves est majoritairement négative pour la mise en place du nouveau rythme qui leur est imposé.

Oui	Non
Raisons évoquées	Raisons évoquées
<ul style="list-style-type: none">- Pour apprendre plus.- Pour s'habituer pour la rentrée au collège.- Car j'aime l'école.- Pour avoir une meilleure moyenne.- Pour avoir un beau métier plus tard.- Pour mieux réviser.- Parce que l'on a trop de vacances- Pour montrer l'exemple plus tard à nos enfants.- Pour que ceux qui ont des difficultés puissent mieux travailler.	<ul style="list-style-type: none">- Madame pourra se reposer.- Pour pouvoir réviser le mercredi.- Car on sera plus fatigué.- Car je n'aime pas l'école.- Rien ne va changer.- Car on va s'ennuyer plus.- Car on va avoir plus de devoirs.- Sinon c'est trop long.- Parce que je n'ai pas envie de travailler plus.- Car nous avons l'école le samedi matin et qu'il a été supprimé.

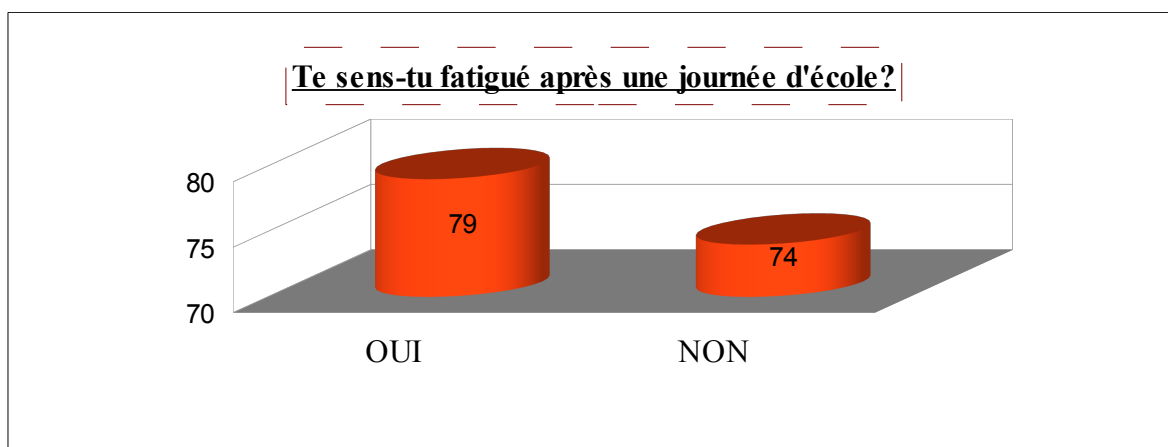
	<ul style="list-style-type: none"> - Car on a plus de temps pour jouer et pour faire nos activités sportives. - Sinon on va terminer le programme trop vite. - Le mercredi est un jour de repos et le samedi fait partie du week-end. - Je ne pourrais plus aller au catéchisme. - Car il n'y aura que le soir et week-end pour se reposer. - Car je suis habitué comme ça. - Car ça ne m'intéresse pas.
--	---

Question 5 :



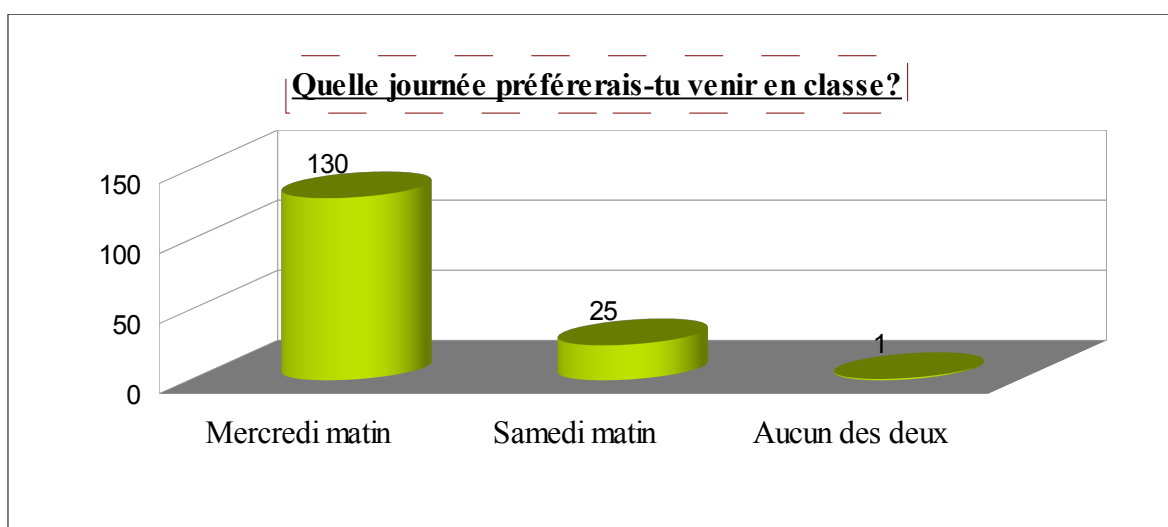
Concernant cette étude, on peut tout à fait remarquer qu'en 2013 (enquête effectuée avant les vacances estivales 2013), plus de 31% des élèves désiraient passer à la semaine de 4,5 jours à la rentrée 2013 ; près de 68% en 2014 et, paradoxalement, 1 seul enfant voulait garder le même rythme de travail.

Question 6 :



À cette question, 3 élèves n'ont pas répondu. Cependant, on peut remarquer que la moitié des élèves à peu près se sentent fatigués après une journée d'école.

Question 7 :



Une grande majorité des élèves préféreraient venir à l'école le mercredi matin. On retrouve le même élève qui campe sur sa position (question 5).

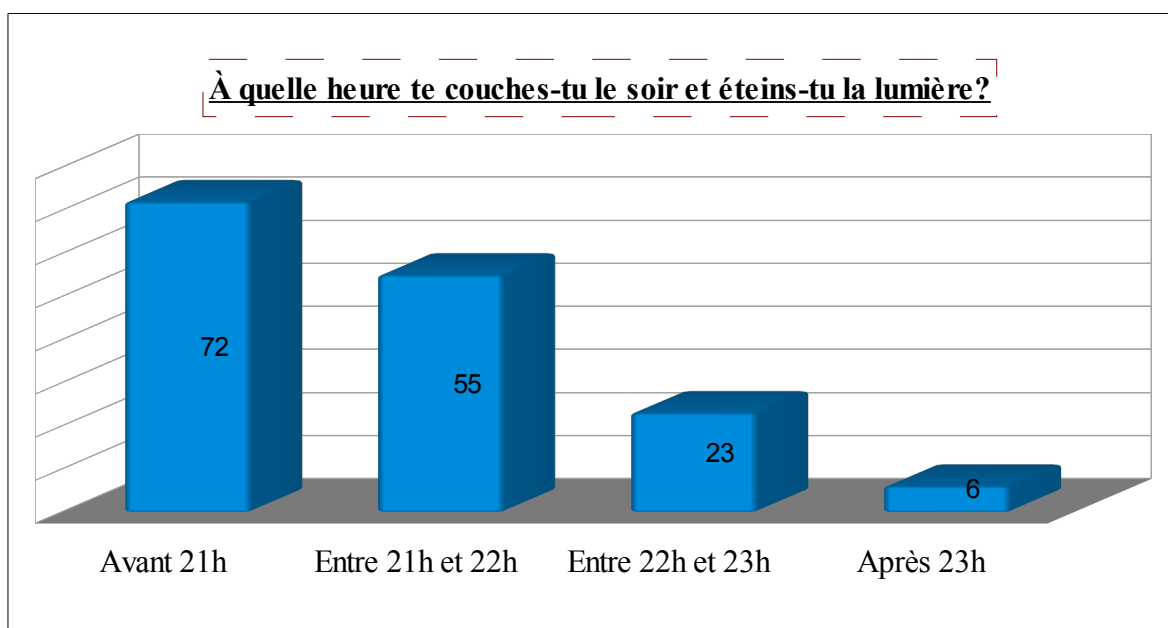
Question 8 :

<u>Participes-tu à des activités en dehors de l'école ?</u>			
<u>Le mercredi matin</u>	<u>Le samedi matin</u>	<u>Le mercredi et le samedi matin</u>	<u>Aucun sport ou autre jour</u>
54 élèves	21 élèves	19 élèves	62 élèves
35,00%	13,00%	12,00%	40,00%

Pourcentage arrondi à l'unité près.

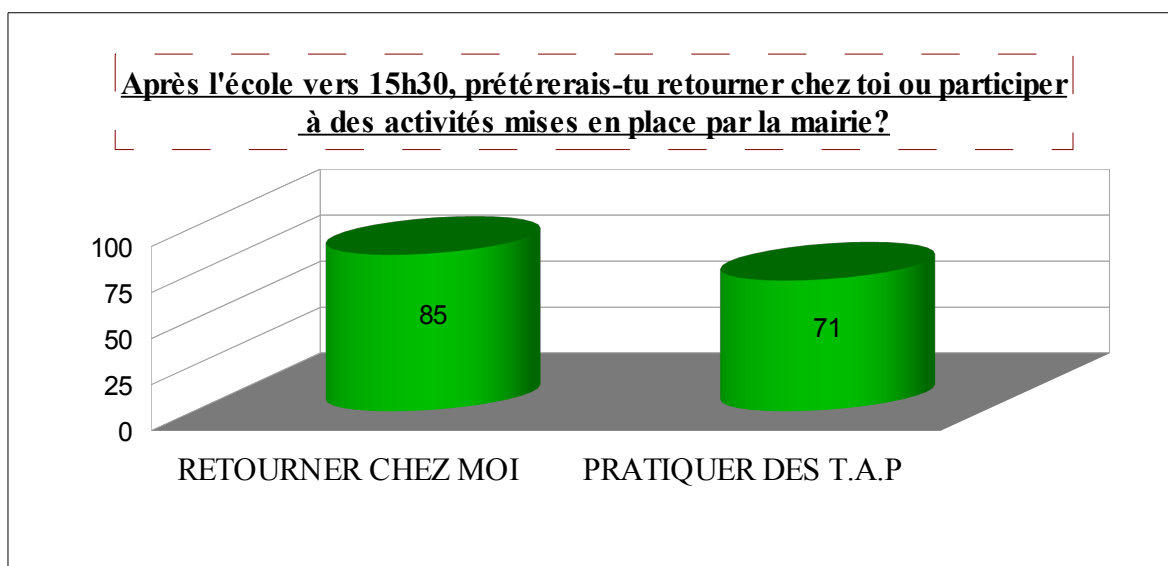
Bien que 130 élèves sur 156 préféreraient aller à l'école le mercredi matin, près de 35% pratiquent une activité extra-scolaire sur ce créneau. En plus de ce mercredi matin, il faut également tenir compte des 12 % d'élèves qui ont une activité double (le mercredi matin et le samedi matin).

Question 9 :



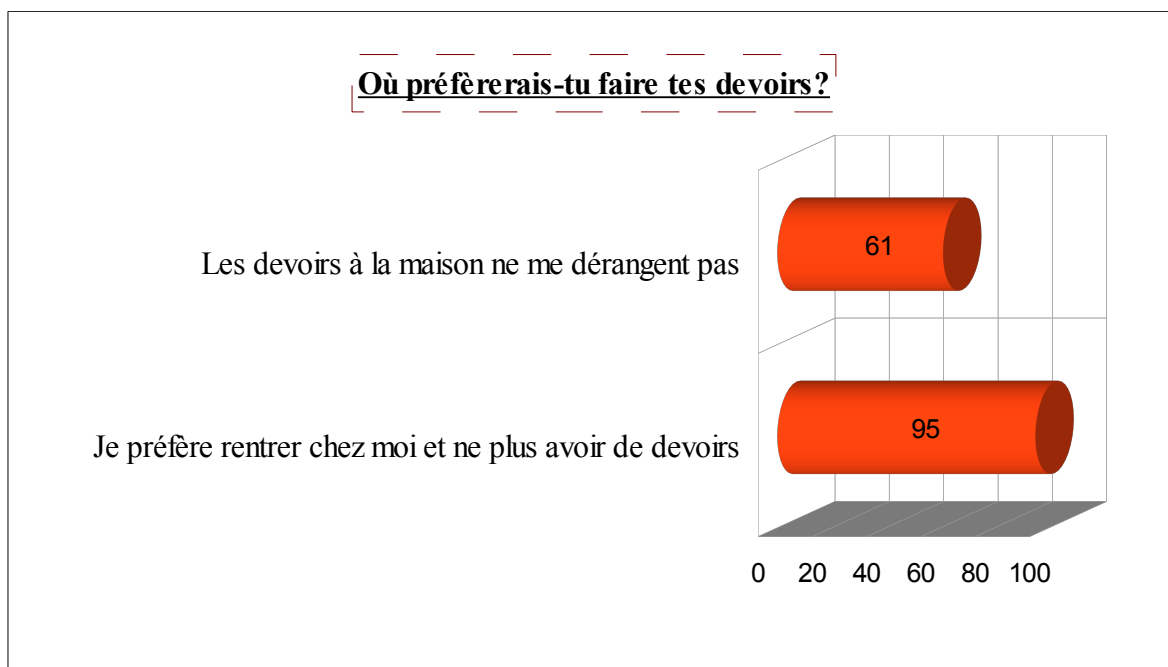
On remarque que plus de 46 % des élèves interrogés se couchent avant 21h, ce qui est correct. Plus de 35 % se couchent entre 21h et 22h, ce qui reste relativement raisonnable. Par contre près de 19 % se couchent tardivement.

Question 10 :



En 2013, les T.A.P chez l'élève ne font pas l'unanimité. Peut-être parce qu'aucune école lors de l'enquête n'avait mis en place la nouvelle réforme et que, pour eux, ceci restait dans le domaine imaginaire et non concret.

Question 11 :



À une majorité de 60 %, les élèves préfèrent rentrer chez eux et ne plus avoir de devoirs à effectuer.

1.2 : Conclusion de l'enquête menée auprès des élèves :

En conclusion, cette enquête m'amène à effectuer des constatations qui, cependant, resteront relativement subjectives car, lors de la distribution de l'enquête, la réforme n'avait pas encore été mise en place. On peut alors dire que près de 75% des enfants interrogés vivent avec les deux parents, 21% vivent avec leur maman et presque 4% vivent chez leur père. Une large majorité des parents travaille. Un grand pourcentage d'entre eux rentre entre 17 et 19 heures. Or, il est évident que si l'école se termine plus tôt, il est impératif que des structures d'accueil doivent exister pour les accueillir. Les T.A.P deviennent donc incontournables pour la sécurité des enfants. Ils peuvent également être l'occasion, si ces derniers sont bien réfléchis, de faire découvrir à l'enfant des activités qu'ils n'ont pas l'occasion de connaître.

Cette étude fait ressortir que le rythme actuel de l'enfant ne le dérange pas. Près de 52 % des élèves sont prêts à garder le rythme de 4 jours d'école par semaine. Plus de la moitié des enfants se sentent fatigués mais, au regard de l'horaire du coucher, s'ils étaient plus raisonnables et s'ils allaient se coucher avant 21h, on trouverait certainement un pourcentage plus grand d'enfants en pleine forme.

« Les partisans de la réforme disent que les enfants sont couchés de plus en plus tard et que c'est surtout ce qui explique leur fatigue... »

- C'est peut-être vrai, mais je ne veux pas jeter la pierre aux parents. Beaucoup rentrent tard, dînent tard et le fait qu'ils veuillent un peu profiter de leurs enfants avant de les coucher est compréhensible. Mais c'est vrai qu'il faut essayer, dans la mesure du possible, d'éviter que la vie échevelée des adultes ne se décalque trop sur celle des enfants. » F. Testu (20)

Concernant la nouvelle réforme, on peut remarquer que les enfants ne sont pas trop partisans de la modification de leur planning hebdomadaire, 75 pour, 81 contre. Les réponses évoquées à la question 4 suffisent à elles-mêmes. À la question de leur préférence de la demi-journée qui leur sera imposée, 130 élèves préféreraient aller à l'école le mercredi matin, ce qui va dans le sens de la réforme. Cependant, il existe un paradoxe car le pourcentage le plus élevé d'activités extra-scolaires s'effectue le mercredi matin. On y retrouve 35 % d'entre eux, en y ajoutant les 12 % qui font une activité le mercredi matin et le samedi matin.

(20) *ibid.* (15) page 23

Malgré le fait que près de la moitié des enfants ont une activité le mercredi matin, ceux-ci préféreraient aller à l'école cette demi-journée-là. La catéchisme reste la principale activité extra-scolaire du mercredi matin. Sur 156 élèves interrogés, 105 le pratiquent. Les autres activités de l'enfant le mercredi matin sont diverses et variées : la danse, le tennis, la gymnastique, le ping-pong, le basket-ball, le cirque, le handball, le badminton, le hip-hop, le théâtre...

Concernant les T.A.P, près de 55 % des élèves interrogés préféreraient retourner chez eux après l'école et 45 % désireraient pratiquer les T.A.P.

On retrouve une forte propension d'élèves, soit 60 %, qui préféreraient rentrer chez eux et ne plus avoir de devoirs à effectuer.

1.3 : Résultats des 31 enquêtes menées auprès des professeurs des écoles :

Question 1 :

Niveau d'enseignement	Maternelle	Primaire
Nombre de PE	9	22

Question 2 :

<i>Nombre d'enseignants dans l'école :</i>		
1 à 5	De 5 à 10	Plus de 10
9	16	6

La question 1 et 2 sont à titre informatif, elles n'ont aucune répercussion sur l'enquête menée.

Question 3 :

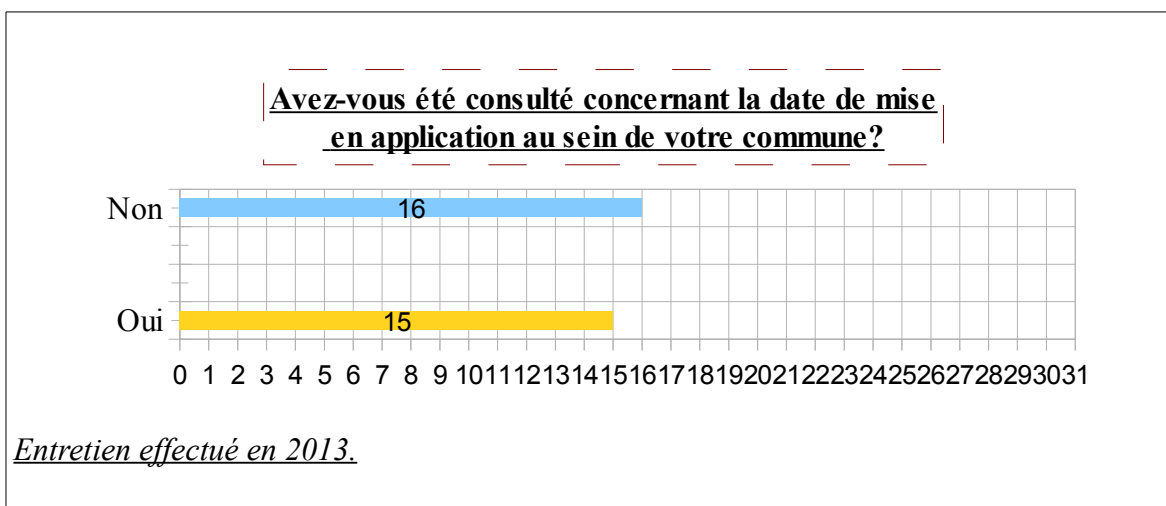
<i>À titre personnel, quand désiriez-vous mettre en application la nouvelle réforme ?</i>			
Date	2013	2014	Jamais
Nombre de PE	0	13	18
Pourcentage	0 %	42 %	58 %

À l'unanimité, les PE préfèrent que cette réforme n'existe pas ou qu'elle soit mise en application dès la rentrée 2014. À contrario, la réponse à la question manifeste un désir fort de modifier le rythme scolaire actuel (voir les raisons évoquées par les PE).

Question 4 :

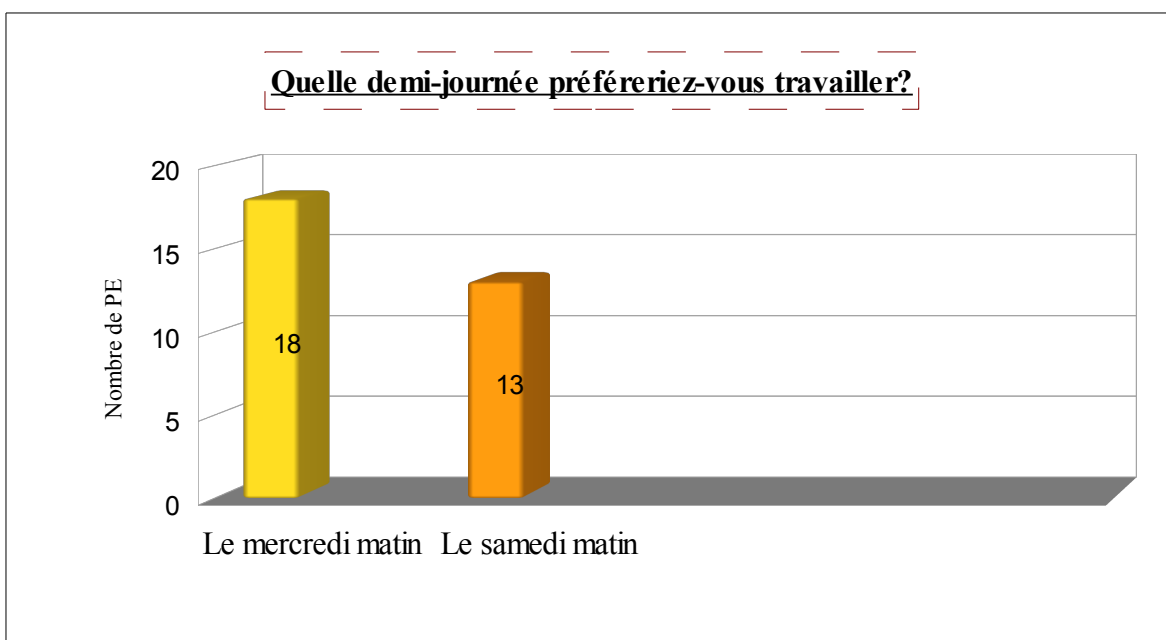
Selon vous est-il nécessaire de modifier les rythmes scolaires ?			
Oui	28	Non	3
pourcentage	90 %	pourcentage	10 %
Raisons évoquées :			
<ul style="list-style-type: none">- Organisation compliquée sur 4 jours.- Concentration difficile en fin de journée pour les élèves.- Respect des élèves et de leur bien-être.- Rythmes non adaptés aux rythmes naturels des élèves.- Mise en place du programme actuel trop difficile à respecter.- Programme difficile à boucler.- Amplitude hebdomadaire trop élevée faisant supporter chez l'élève une surcharge cognitive.- La semaine de 4 jours était une erreur pédagogique.- Trop d'heures d'enseignements perdues par les élèves.- Rééquilibrer les périodes.- Garder un rythme scolaire correct.- Le programme doit être revu afin de cibler les apprentissages fondamentaux sur le « lire, écrire, compter, parler ».- Garder un rythme scolaire correct.- Vacances trop longues.- Les besoins des élèves ont changé depuis une dizaine d'année.- Problèmes d'attention des élèves surtout l'après-midi.- Manque des heures d'enseignements.		<ul style="list-style-type: none">- Cela fonctionne comme ça, pourquoi changer encore !- Il existe des choses plus importantes à faire avant une nouvelle réforme scolaire (non précisées)	

Question 5 :



En 2013, 16 PE sur 31 interrogés avaient été consultés pour la mise en place du nouveau projet des rythmes scolaires.

Question 6 :

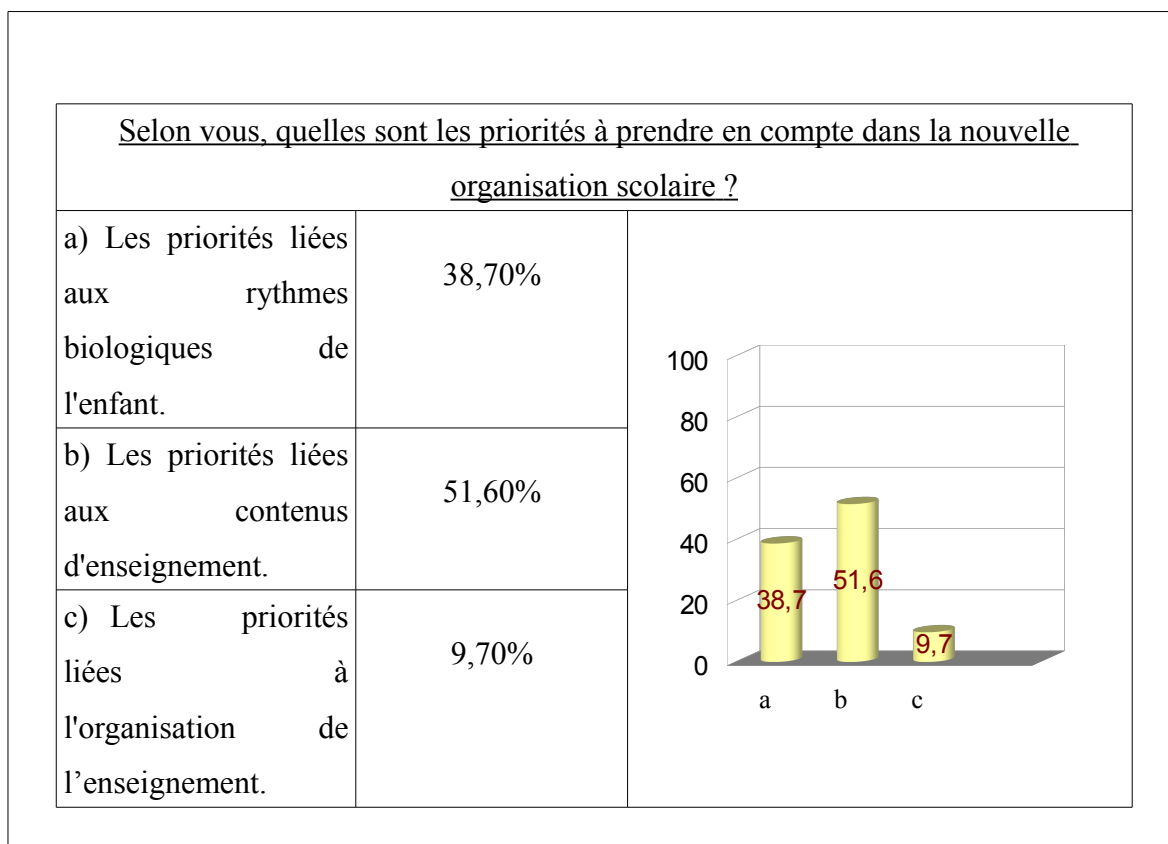


Plus de 58 % des PE interrogés préféreraient venir faire cours à l'école le mercredi matin, tel que le désirent le Ministère et les élèves.

Propos recueillis par les PE :

Travailler le mercredi matin	Travailler le samedi matin
Raisons évoquées	
<ul style="list-style-type: none"> - Garder un vrai week-end en famille. - Garder des activités le week-end en famille. - Penser aux familles divorcées avec un mode de garde semi-alternée. - Il y avait trop d'absences le samedi matin. - Pour permettre une continuité dans les apprentissages pendant la semaine. - Les horaires de travail s'y prêteront mieux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Permet d'obtenir une coupure dans la semaine. - Le mercredi en repos permet au PE de se ressourcer. - La coupure du mercredi est un besoin pour l'élève. - La coupure du mercredi est la seule adaptée à l'élève. - Il existera moins de problèmes de garderie étant donné que les parents travaillent peu le week-end. - Cette journée est plus détendue car c'est la fin de semaine donc elle sera plus efficace. - Pour éviter un enseignement trop lourd pendant la semaine. - Pour parler aux parents que l'on ne peut pas voir pendant la semaine. - Pour pouvoir rencontrer le second parent en cas de couple séparé. - Pour éviter trop de changements au sein des activités péri-scolaires (catéchèse). - Pour avoir moins de stress le lundi matin (PE).

Question 7 :



Selon ce diagramme, on peut remarquer que près de 52 % des PE se soucient des priorités liées aux contenus d'enseignement, près de 39 % liées aux rythmes biologiques de l'enfant, et enfin près de 10 % se soucient de l'organisation de l'enseignement.

Question 8 :

<u>Seriez-vous prêt à participer ou organiser l'accès aux T.A.P ?</u>	
OUI	NON
7	24
23 %	77 %
<u>Domaines et raisons évoquées :</u>	<u>Raisons évoquées :</u>
<ul style="list-style-type: none"> - Aide aux devoirs. - Ateliers scientifiques. - Atelier théâtre. - Activités culturelles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Animer des T.A.P est un vrai métier autre qu'enseignant. - Cela va prolonger les journées déjà bien chargées.

<ul style="list-style-type: none"> - Pour obtenir un complément d'activité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les enfants ont besoin d'une coupure avec le monde de l'enseignement. - 13€ de l'heure ce n'est pas suffisant. - C'est à la mairie de mettre en place les T.A.P. - Je ne saurais pas m'occuper des élèves sans enseigner et cela n'est pas dans l'esprit des T.A.P.
--	--

Question 9 :

<p>Que pensez-vous personnellement de cette nouvelle organisation scolaire ?</p>
<p><u>5 PE n'ont pas répondu à cette question.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Cette réforme va fatiguer beaucoup plus les élèves. - La réforme est une bonne chose mais son application est à revoir. - Son but est de transférer la prise en charge des écoles et des PE aux municipalités. - Le projet est une bonne idée mais il est mal ficelé. - Le contenu et les conditions de cette réforme sont faits pour fatiguer plus les élèves. - Le Ministère introduit la territorialisation de l'école en introduisant subtilement les communes dans l'organisation de celle-ci. - L'égalité des chances est atteinte avec cette réforme. - C'est une façon d'habituer les parents à voir leurs enfants gardés au lieu d'être bien éduqués et instruits. On détourne ainsi l'attention des vrais problèmes. - Sous prétexte de respect de l'enfant, on fait passer en priorité ce qui arrange les autres : tourisme, parents, État...Les conditions de travail des enseignants se dégraderont ainsi que les conditions d'apprentissages des enfants-élèves. - Elle est incontournable mais localement mal engagée. - Beaucoup d'inquiétudes car, dans la précipitation, les mairies recrutent un peu n'importe qui pour les T.A.P, car il y a peu de volontaires. - Certains enfants vont passer plus de 50 heures à l'école par semaine. - Il faut changer le rythme scolaire mais pour le bien-être des enfants. Avec cette réforme, on risque de rallonger les journées des élèves plutôt que de les alléger.

- Les communes se sont précipitées pour obtenir des compensations financières et donc elles ne prennent pas en compte les vrais problèmes des enfants.
- La réforme est confuse et complexe à mettre en place rapidement. Cependant, elle reste intéressante pour améliorer les conditions de travail des élèves concernant le rythme scolaire.
- Elle peut amener de bonnes choses à condition de se donner l'organisation et les moyens adéquats (personnels et matériels).
- Il existe une inadéquation entre le rythme scolaire des élèves et les programmes à suivre donc cette réforme est nécessaire. De plus, il faut se questionner sur la journée de l'enfant qui ne concerne plus seulement l'école mais également les communes.
- Cette réforme est totalement désorganisée.

1.4 : Conclusion de l'enquête menée auprès des professeurs des écoles :

Pour conclure sur l'enquête menée auprès de PE, on peut remarquer que, s'ils avaient l'occasion de choisir, 58 % d'entre eux n'appliqueraient pas cette réforme et 42 % l'appliqueraient en 2014. Cette nouvelle réforme manque de concertation et elle est trop précipitée. Pourtant, 90 % des PE trouvent nécessaire de repenser le rythme scolaire, notamment au niveau de :

l'organisation pédagogique :

- Elle est compliquée en 4 jours, la semaine est trop courte.
- La mise en place du programme actuel est trop difficile à respecter.
- Le programme reste trop difficile à boucler.
- La semaine de 4 jours était une erreur pédagogique.
- Il faut rééquilibrer les périodes.
- Le programme doit être revu afin de cibler les apprentissages fondamentaux sur le « lire, écrire, compter, parler ».
- Il manque des heures d'enseignement.

Au niveau de l'élève :

- Leur concentration est difficile surtout en fin de journée.
- Il faut respecter leur bien-être car le rythme n'est pas adapté à leur rythme naturel.
- Il faut garder un rythme scolaire correct car il existe des problèmes d'attention chez les élèves surtout l'après-midi.

- L'amplitude hebdomadaire est trop élevée, faisant supporter chez l'élève une surcharge cognitive et l'on retrouve des enfants fatigués.
- Les besoins des élèves ont changé depuis une dizaine d'année.
- Les vacances sont trop longues.
- Trop d'heures d'enseignement sont perdues par les élèves.

Concernant la nouvelle organisation scolaire décrétée par le Ministre de l'Éducation Nationale, seulement près de la moitié des PE ont été concertés pour sa mise en place en 2013. Plus de 58 % d'entre eux préféreraient travailler le mercredi matin comme le préconise la nouvelle loi Peillon afin de garder un vrai week-end en famille, de penser aux familles divorcées avec un mode de garde semi-alternée, de permettre une continuité dans les apprentissages pendant la semaine, car les horaires de travail s'y prêteront mieux et parce que, le samedi matin, il y avait trop d'absences.

Les priorités, selon les PE, à prendre en compte pour cette réforme sont liées aux contenus d'enseignement pour près de 51,60 %. Près de 38,70 % se posent la question du rythme biologique de l'enfant et seulement près de 9,70 % s'intéressent à l'organisation de l'enseignement. Cependant, il existe une quasi-unanimité sur la prise en charge des T.A.P, plus de 77 % d'entre eux ne sont pas prêts à s'investir, pensant que c'est à la mairie de les mettre en place. Les enfants ont besoin d'une coupure avec le monde de l'enseignement. Cela va cependant prolonger leur journée déjà bien chargée, la rémunération est trop faible et, enfin, ils ne sauraient pas s'occuper des élèves sans enseigner, car animateur est un vrai métier autre qu'enseignant.

En définitive, une nouvelle réforme scolaire est nécessaire mais pas celle-ci. Elle provoque des interrogations selon les PE (cf. tableau page 45).

2: L'avis des chercheurs :

Quelle organisation du temps serait la plus adaptée ?

Selon Bruno Suchaut, professeur en sciences de l'éducation Détaché à l'URSP (Unité de recherche pour le pilotage des systèmes pédagogiques) à Lausanne, il faudrait :

- Des congés réguliers par périodes de 15 jours toutes les 7 semaines de cours.

- Une diminution des congés d'été.
- Des journées moins longues en tenant compte des rythmes biologiques pour les activités d'apprentissage (pas plus de 21h jusqu'au CE2).
- Une semaine répartie sur 5 jours avec plus de place pour les activités périscolaires.

Implications :

- Des décisions au niveau local avec la collaboration des parents, enseignants, collectivités locales intervenant sur le temps scolaire. Exemple : les activités périscolaires.
- Savoir dissocier les temps de l'enseignant et les temps des enfants.
- L'aide aux enfants en difficultés en adaptant des horaires spécifiques. (21)

Pour Robert Debré, Guy Vermeil, Hubert Montagner, François Testu il est primordial :

- De revenir à une semaine de quatre jours et demi, avec une priorité au mercredi matin scolarisé.
- D'avoir une approche globale du temps de l'enfant, prenant en compte la nature des trois temps qui composent les 24 heures de la journée, à savoir les temps familiaux, les temps scolaires et les temps récréatifs, sociaux, associatifs, sportifs, artistiques, culturels passés en dehors de la famille et de l'école.
- De tendre vers un système d'alternance régulière des plages scolaires et des périodes de vacances ; à cet égard, l'alternance dite "7-2", c'est-à-dire sept semaines de classe suivies de deux semaines de vacances, fait globalement consensus.

(21) *L'organisation du temps scolaire, Quel bilan, quelles perspectives ? Bruno Suchaut Irédu - CNRS et Université de Bourgogne 12 mai 2009.*

- De penser l'école comme un lieu de vie et d'éducation, au-delà du lieu essentiel d'instruction qu'elle constitue, pour qu'elle permette à chaque enfant de révéler ses possibilités et ses aspirations, grâce à des interactions complémentaires et une écoute mutuelle de l'ensemble des acteurs (enseignants, autres éducateurs, familles, collectivités locales, autres partenaires, notamment associatifs). (22)

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
7 h 45 / 8 h 45	garderie	garderie	garderie	garderie	garderie
9 h 00 – 12 h 00	cours	cours	cours	cours	cours
12 h 00 – 13 h 30	restauration scolaire	restauration scolaire	garderie	restauration scolaire	restauration scolaire
13 h 30 – 15 h 45	cours	cours		cours	cours
15 h 45 – 16 h 45	ateliers péri éduc.	ateliers péri éduc.		ateliers péri éduc.	ateliers péri éduc.
16 h 45 – 18 h 30	garderie	garderie		garderie	garderie

« Il faut préférer, au terme "alléger", le terme "dédensifier" et placer au bon moment les activités sollicitantes intellectuellement, physiquement, biologiquement. »

François Testu

« Il faut absolument diminuer la durée des journées scolaires tout en les réorganisant pour que les plages pédagogiques de grande exigence intellectuelle coïncident mieux avec les temps forts de la vigilance, de l'attention, de la réceptivité, de la disponibilité et des capacités intellectuelles nécessaires au traitement et à la mémorisation des informations. S'agissant des apprentissages explicites et formels, il faut éviter les moments qui se caractérisent par une plus grande vulnérabilité des enfants, surtout quand ils sont particulièrement en souffrance et/ou en échec scolaire. On peut faire l'hypothèse forte que la semaine de quatre jours avec une augmentation de la pression scolaire induite par l'augmentation de la fréquence et de la durée des situations formatées d'apprentissage explicite et formel, va aggraver les difficultés, vulnérabilités et souffrance des enfants déjà en échec ».

Hubert Montagner

(22) http://www.arvert.fr/index.php?id_site=1&id_page=91

CONCLUSION :

En 2013, seulement 22 % à peu près, soit 1,2 à 1,5 millions d'enfants ont abandonné la semaine de quatre jours, ce qui fait 4 000 communes qui ont mis en œuvre la réforme des rythmes scolaires. Depuis la mise en place de la nouvelle réforme concernant les rythmes scolaires, nous entendons de-ci de-là des réflexions, des reportages et des témoignages qui tendent à fixer négativement cette nouvelle loi. Cependant, M. Peillon avait bien précisé que cette réforme était nécessaire mais qu'elle ne serait pas facile.

« Je suis conscient qu'une loi ne suffit pas à transformer d'elle-même l'école de la République et à opérer le redressement »

M. Peillon en conférence de presse, après une séance du Conseil supérieur de l'éducation (CSE).

En 2014, près de 92 % des villes de France sont prêtes à passer au nouveau rythme scolaire. Cependant, certaines villes restent réfractaires à cette nouvelle organisation mettant en avant des problèmes d'organisation et pécuniaire.

« L'heure est donc à la défiance. Constitués en collectif, cinquante maires de droite appellent au boycott de la réforme des rythmes scolaires «en l'état». À Cannes, Courbevoie, Mâcon, Saint-Maur-des-Fossés, Massy, Le Raincy, Levallois ou Sceaux, ils expliquent qu'ils n'appliqueront pas le décret Peillon à la rentrée 2014, «tant que l'impact financier ne sera pas maîtrisé et que l'efficacité contre l'échec scolaire ne sera pas démontrée». (23) publication le 21/11/2013.

Suite aux élections municipales, le Président de la République a décidé de changer le gouvernement. M. Hamon devient ainsi le nouveau Ministre de l'Éducation Nationale. À ce jour, il n'est pas question de remettre en cause l'avènement du nouveau rythme scolaire mais des aménagements pourraient être effectués dans les villes qui pourraient avoir des difficultés à mettre en place cette réforme. Ceci étant, il n'est pas question que ces aménagements vont à l'encontre de cette loi et des élèves.

Par conséquent, nous venons de voir dans ce dossier et par l'enquête menée auprès des PE qu'il est nécessaire de présenter une nouvelle réforme sur les rythmes scolaires, mais celle qui est proposée est pour eux précipitée avec, en amont, un manque de concertation avec les équipes éducatives.

(23) <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2013/11/12/01016-20131112ARTFIG00205-rythmes-scolaires-cinquante-maires-disent-non-a-la-reforme-des-2014.php>

Les enseignants désirent négocier une nouvelle réforme mais ce qui semble bloquer c'est que les communes soient impliquées et décideuses dans ce projet. De plus, chaque commune ne dispose pas des mêmes moyens économiques pour la mise en place des T.A.P. Cette nouvelle organisation crée également des difficultés entre enseignants et animateurs, notamment sur l'entente dans la mise en place des activités péri-scolaires ce qui confère des difficultés entre enseignants et animateurs.

Pour terminer ce dossier, je vais présenter deux villes pour lesquelles la nouvelle loi a suscité des soucis de mise en œuvre et deux villes où il n'existe pas de problèmes d'organisation à priori.

Perceptions négatives :

Pour la mairie du Séquestre (1570 hab., Tarn) et un village en Seine-et-Marne, qui souhaite garder l'anonymat.

« Dans ces deux communes, les TAP, placés en fin de cours, sont gratuits. Mais en dépit des moyens mis en œuvre par les collectivités, le choix de l'horaire et l'absence de récréation a, semble-t-il, vidé ces TAP de leur sens : « il leur faut bien une demi-heure pour taper dans un ballon, souffler, courir, goûter et être disponibles à nouveau ». Autant dire qu'il ne reste rien, ou presque, du TAP de 45mn positionné en fin de classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis. « On assiste à une surenchère d'activités. C'est bien une réforme des rythmes scolaires, qui permet de répartir les 26 heures différemment, mais ce n'est pas une réforme des temps de l'enfant. Elle nie le besoin des enfants de se construire en jouant », s'insurge Katia Arnold directrice du centre de loisirs. »

<http://www.lagazettedescommunes.com/194537/premiers-couacs-pour-les-nouveaux-rythmes-scolaires/>

"Les enfants sont déboussolés et fatigués", par Elisa, 44 ans, enseignante, Antony (Hauts-de-Seine).

"Enseignante à Paris, j'ai une classe de CE1. Tous les matins, une vingtaine de minutes sont prises sur les apprentissages pour faire le point : qui reste à la cantine, aux ateliers, à l'étude, aux ateliers bleus ? Les enfants n'y comprennent rien et sont déboussolés et fatigués. Le mercredi matin, on nous a imposé un créneau piscine en plein milieu de la matinée, donc les enfants ne travaillent que 30 minutes le mercredi matin : où sont les apprentissages fondamentaux ? Les animateurs font ce qu'ils peuvent mais ils ne sont pas formés, les déplacements dans la rue sont dangereux, les surveillances aléatoires... J'ai assisté à un atelier d'échecs CP/CE où l'animateur parlait de diagonale et de stratégie, les enfants n'y comprenaient rien. Bref, c'est du n'importe quoi."

http://www.lemonde.fr/ecole-primaire-et-secondaire/article/2013/10/01/rythmes-scolaires-des-parents-racontent-leurs-enfants-fatigues-et-deboussoles_3487423_1473688.html

Perceptions positives:

Bouloc. Nouveaux rythmes scolaires : tout se passe bien Publié le 22/10/2013 à 09:00:

Josette Fernandez (première adjointe, chargée de la commission Enfance-Jeunesse) et Emilie Benteyn (coordinatrice de Politique éducative) ont fait le point sur les nouveaux rythmes scolaires appliqués depuis la rentrée 2013-2014 à Bouloc. «Pour le moment, il n'y a pas de problème», signifient-elles. Pour la maternelle, moyennes et grandes classes, les activités ont été figées : raconter des histoires, éveil musical, éveil corporel, relaxation, jeux d'expression théâtrale. Elles seront effectives après les vacances de la Toussaint. Pour les classes primaires (en place depuis septembre) : «Bol d'air» (découverte du village), arts plastiques, expression corporelle, activités manuelles et techniques, jeux sportifs, initiation à la relaxation, atelier jeux de mots, jolis mots, multimédia avec la photo et la vidéo, club nature. Les intervenants pour tous ces temps d'activités périscolaires (TAP) sont encadrés par l'équipe de l'ALAE, le service formation du LEC-GS, les Cemea, plusieurs associations locales (Cap Sophro, Les P'tits Molière, la bibliothèque) et le club «Connaître et protéger la nature» de Launaguet. Des intervenants extérieurs ont dû être recrutés, temporairement, pour les jeux sportifs et l'éveil musical. Aucun problème non plus en ce qui concerne les locaux pour accueillir ces activités. L'effectif pour chaque activité TAP varie entre 14 et 22 élèves (selon l'encadrement en monôme ou en binôme).

<http://www.ladepeche.fr/article/2013/10/22/1736804-bouloc-nouveaux-rythmes-scolaires-tout-se-passe-bien.html>

Des soirées plus détendues et plus calmes", par Gwenaël, 37 ans, chercheur, Betton (Ille-et-Vilaine).

"Au final nous trouvons cette réforme positive. Nos enfants rentrent deux jours par semaine plus tôt, ce qui fait des soirées plus détendues et plus calmes. Ils sont aussi satisfaits des activités qui leur sont proposées (pour l'instant tam-tam pour l'un, lutte pour l'autre). Même si nos enfants font d'autres activités périscolaires, nous avons constaté que ce système permet de démocratiser les activités et que certains enfants qui n'en avaient jusqu'à présent pas la possibilité y ont maintenant accès (même s'ils ne peuvent pas choisir une activité particulière). Les enseignants nous ont indiqué apprécier d'avoir cinq matinées avec les enfants car cela favorise les apprentissages des enfants qui ont des difficultés."

http://www.lemonde.fr/ecole-primaire-et-secondaire/article/2013/10/01/rythmes-scolaires-des-parents-racontent-leurs-enfants-fatigues-et-deboussoles_3487423_1473688.html

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES ET SITOGRAPHIQUES :

BIBLIOGRAPHIE :

- TESTU François, *Rythmes de vie et rythmes scolaires : Aspects chronobiologiques et chronopsychologiques* [Broché]
- TESTU François, *Chronopsychologie et rythmes scolaires*. [Masson], Paris ; 1989.
- TESTU François, *rythmes scolaires, approches chronobiologiques et chronopsychologiques*.
- TESTU François, *Chronopsychologie et rythmes scolaires*. [Masson], Paris, 2000.
- BRUNO SUCHAUT, *l'organisation et l'utilisation du temps scolaire à l'école primaire : enjeux et effets sur les élèves* ; Irédu-CNRS et Université de Bourgogne ; Mai 2009.
- HUBERT MONTAGNER (auteur), GEORGES DUPON-LAHITTE (auteur), *Le livre: l'Enfant : La Vraie Question de l'école*. [Broché], septembre 2002.

SITOGRAPHIE :

- <http://www.education.gouv.fr/cid66696/la-reforme-des-rythmes-a-l-ecole-primaire.html>
- <http://www.larousse.fr/encyclopedie/medical/chronobiologie/11974>
- <http://sommeil.univ-lyon1.fr/articles/challamel/sommenf/fig9.php>
- <http://le-sommeil-tp.e-monsite.com/pages/la-science-du-sommeil.html>
- <http://sommeil.univ-lyon1.fr/articles/challamel/sommenf/print.php>
- http://www.education.gouv.fr/archives/2012/refondonslecole/wp-content/uploads/2012/09/consulter_la_comparaison_internationale_sur_les_rythmes_scolaires1.pdf
- <http://www.cahiers-pedagogiques.com/Les-temps-les-rythmes-et-la-securite-affective-de-l-enfant-fondements-obliges-de-l-amenagement-du-temps-scolaire>
- http://scienceshumaines.com/les-rythmes-scolaires_fr_26965.html
- <http://www.education.gouv.fr/archives/2010/rythmes-scolaires/www.rythmes-scolaires.fr/conference/comprendre-6.html>
- http://www.lemonde.fr/ecole-primaire-et-secondaire/article/2013/02/01/rythmes-scolaires-en-2008-un-passage-quasi-indolore-a-la-semaine-de-4-jours_1826029_1473688.html
- <http://tempsreel.nouvelobs.com/education/20131115.OBS5609/rythmes-scolaires-une-reforme-cruciale-biologiquement-pour-les-enfants.html>
- <http://www.education.gouv.fr/cid66696/la-reforme-des-rythmes-a-l-ecole-primaire.html>
- http://www.arvert.fr/index.php?id_site=1&id_page=91
- http://www.lemonde.fr/ecole-primaire-et-secondaire/article/2013/10/01/rythmes-scolaires-des-parents-racontent-leurs-enfants-fatigues-et-deboussoles_3487423_1473688.html
- <http://www.ladepeche.fr/article/2013/10/22/1736804-bouloc-nouveaux-rythmes-scolaires-tout-se-passe-bien.html>
- <http://www.lagazettedescommunes.com/194537/premiers-couacs-pour-les-nouveaux-rythmes-scolaires/>
- <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2013/11/12/01016-20131112ARTFIG00205-rythmes-scolaires-cinquante-maires-disent-non-a-la-reforme-des-2014.php>